

NOUVELLE DÉCOUVERTE POUR L'HUMANITÉ,

OU

ESSAI SUR LA MALADIE DE CYTHERE,

Dans lequel on trouve un Précis des différentes méthodes qui ont été connues jusqu'à present pour le traitement de la maladie dont il s'agit; avec un choix raisonné de tous les moyens qui ont été mis en usage afin d'en détruire la cause & les effets.

Par M. Laugier, Docteur en Médecine, Membre & Professeur du College de Marseille.

Si natura artem non juvat, quid mirum quòd ars aliquandò ipsam non juvet?



A PARIS,

Chez l'Auteur, hôtel Saint-Louis, rue Gît-le-cœur, près S. André-des-Arcs.

M. DCC. LXXXIII.

Avec Approbations, & Privilege du Roi.



A MESSIEURS
DE LA FACULTÉ ROYALE
DE MÉDECINE
DE MONTPELLIER.

MESSIEURS,

PUISQUE vous êtes de droit les juges compétens dans tout ce qui concerne l'art de guérir, c'est à vous que

nous osons nous adresser, pour vous prier de vouloir bien jeter un regard équitable sur cet Essai.

Si le sujet principal a exercé un grand nombre d'Ecrivains, la partie dont il s'agit (qui est la plus essentielle) ne l'a pas été jusqu'au même point, & ne sçaurait assez fixer l'attention des Médecins.

Quoique nous ne soumettions pas encore à votre jugement les deux composés dont il s'agit dans cet Essai, il suffit de déclarer que leurs principaux agens sont poussés à un degré de perfection plus haut que toutes les préparations connues jusqu'aujourd'hui.

Il suffit également que l'expérience le confirme depuis assez de temps, afin que vous puissiez en juger favorablement, si vous voulez bien vous reposer

ſur l'aveu d'un de vos Gradués, qui n'a d'autres motifs en cela que le bien de l'humanité & la gloire de ſa profeſſion.

Cependant, malgré la franchiſe de notre témoignage, & notre confiance à le donner, ſi tout ce que nous en diſons ne vous ſuffiſait pas, nous vous prions en grace de vouloir bien ſuſpendre votre jugement, juſqu'à ce que vous en ayez vu les effets vous-mêmes & ſous votre propre direction.

Nous nous en rapportons à votre déciſion, dans la bonne foi où nous ſommes qu'elle ſera faite ſans partialité, & que le ſeul bien de l'humanité la dictera : un grand nombre d'exemples nous a fourni plus d'une fois l'occaſion de nous en convaincre.

En attendant que nous ſoyons dans le cas de publier le procédé qui con-

duit à ces préparations, nous vous prions de vouloir bien user d'indulgence sur tout le reste, & de rendre justice à notre bonne volonté.

Vous connoissez les obstacles qu'il faut vaincre dans la pratique, les difficultés qu'il faut surmonter; vous sçavez combien le chemin est hérissé de ronces & bordé d'épines; par conséquent nous osons espérer que vous voudrez bien recevoir agréablement cette esquisse, & nous encourager.

Vous êtes les tristes témoins des dommages que l'espece humaine souffre de tant de pirates qui ne travaillent qu'à éterniser le fléau dont il est question, qui la dévore secrétement: on sent les efforts qu'il faudroit tenter afin de l'éteindre pour toujours.

Vous avez le désagrément de voir

qu'ils envahiſſent tout votre domaine ; juſqu'à quel degré ils portent leurs entrepriſes , & à quel point ils pouſſent leur effronterie.

Cependant, quoique vous ſouffriez beaucoup de tout ce déſordre, vous gémiſſez encore plus ſans doute du préjudice qui en réſulte, & du peu d'eſpoir qu'on ſent de les voir finir un jour, malgré les défenſes réitérées qu'il y a contre eux.

Vous êtes inſtruits de ce qu'il y a à craindre dans les différentes préparations mercurielles, quand elles ne ſont pas bien faites : vous en ſentez toutes les conſéquences. Par la même raiſon, nous oſons eſpérer qu'étant auſſi attachés au bien de l'humanité que vous l'êtes, & aux progrès d'une ſcience dont vous êtes l'ornement & le ſoutien ;

vous voudrez bien nous accueillir favorablement.

Vous sçavez, MESSIEURS, les inconvéniens qu'on rencontre dans l'usage des frictions, & de toutes les préparations qu'on fait avec le mercure cru. Vous n'ignorez pas les dangers & l'inefficacité de presque toutes les méthodes connues. C'est pour tous ces motifs que nous avons pris le parti de recourir à d'autres moyens.

Nous souhaitons que les raisons que nous exposons pour leur donner la préférence, soient de votre goût, & puissent mériter vos suffrages, parce que nous en faisons tout le cas possible.

Puisque nous sommes dans le dessein de vous présenter un jour la composition des principaux ingrédiens que nous employons contre cette maladie, quand

nous aurons bien établi la maniere de l'appliquer, nous croyons que vous voudrez bien ne pas nous mettre au rang de ceux qui, par avidité pour leurs intérêts, ou par indifférence pour leurs semblables, cachent leurs productions, & sont un mystere de leurs découvertes au genre humain.

Notre intention étant de suivre l'exemple & la conduite des personnages ci-après désignés, qui en ont usé pendant un temps de la même façon, nous croyons par conséquent que vous voudrez bien ne pas nous mesurer sur d'autres modeles, & nous attribuer d'autres sentimens.

Dès que nous sommes décidé de faire appliquer le produit qui pourra résulter de cette préparation, au profit des pauvres, & au traitement gratis

que nous nous proposons d'exercer en leur faveur, à l'exemple de M. Chomel, un de vos illustres Confreres, nous croyons que cela doit faire regarder la chose d'un œil très-différent.

Nous espérons encore que vous voudrez bien nous rendre justice là-dessus, & qu'une conduite aussi généreuse ou aussi charitable nous étant de quelque mérite auprès de vous, MESSIEURS, vous voudrez bien ne pas nous refuser l'honneur de votre estime, dont nous sommes infiniment jaloux.

Avec de pareils motifs, nous osons vous prier, MESSIEURS, de vouloir bien agréer cet Essai, & d'en accepter l'hommage, si vous daignez nous en permettre l'offrande.

Nous vous supplions de le prendre sous votre protection, & de le mettre à

couvert des artifices de l'envie, quand vous aurez vu la bonne volonté que nous avons de nous rendre utile à nos semblables, ainsi que celle de partager vos travaux, & sur-tout si vous êtes bien aisés (comme nous le présumons très-fort) qu'il produise le bien dont il peut être capable.

Quoiqu'on ne puisse rien ajouter au zele qui vous anime & à vos lumieres, que vous ayez des secours tout-puissans contre les infirmités humaines, ces dernieres sont en si grand nombre, qu'on ne sçaurait trop multiplier les moyens de les détruire.

Tels sont nos sentimens. Nous désirons avec ardeur qu'ils soient dignes des vôtres ; qu'ils aient le bonheur de concourir au bien de nos semblables ; que nous puissions un jour nous glori-

fier de cet avantage, & que nous ſoyons en état de goûter en paix cette douce conſolation.

Nous avons l'honneur d'être avec la conſidération la plus diſtinguée,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-
obéiſſant ſerviteur,
LAUGIER.



AVIS.

Pour prévenir les objections qu'on pourroit faire, & aller au-devant de tout inconvénient, nous offrons de diriger le traitement en entier, de tous ceux qui voudront bien nous honorer de leur confiance, ou qui feront usage de la composition que nous annonçons, soit qu'il faille le faire verbalement ou par écrit.

Nous faisons d'autant plus volontiers cette offre, qu'il doit en résulter la tranquillité de notre esprit & notre satisfaction particuliere, ainsi que celle, sans doute, des personnes qui pourront avoir recours à notre ministere.

Nous ajoutons en même temps, que nous sommes bien éloigné de vouloir détourner ni affoiblir, par cette proposition, la foi qu'on peut avoir à son Conseil ordinaire.

Nous les exhortons au contraire à suivre ses lumieres (si elles sont conformes au

plan de méthode que nous avons adopté); autrement le conflit de direction qui surviendroit, en éloignant le malade du véritable point de vue que nous avons formé, nous éloigneroit également de l'objet que nous nous sommes proposé.

Nous n'ignorons pas qu'un Médecin ne doit avoir rien de caché pour ses semblables. Quand cette maxime ne nous seroit pas connue depuis long-temps, elle doit se trouver dans toute ame bien née.

Mais comme nous craignons qu'on ne fasse un abus de la composition que nous annonçons, pour les raisons que nous donnerons ci-après, c'est la raison pour laquelle nous ne comptons en publier la formule que lorsque la méthode à laquelle nous donnons la préférence, sera bien établie sous notre direction, soit verbalement, soit par écrit.

L'objet de cet Essai a moins été d'annoncer simplement ce remede, que d'inviter les esprits à suivre une méthode très-simple, & qui guérit à peu de frais, pour

tâcher

tâcher de nous rendre utile à l'humanité.

Par ce moyen nous pourrons avoir plus ſouvent occaſion de partager les peines & les travaux de tous ceux de nos Confreres qui par état ſont conſacrés à un auſſi pénible exercice.

Si l'on veut bien parcourir en entier ce précis, on verra que nous avons écrit en Médecin qui eſt jaloux de conſerver les droits des Colleges, & d'en jouir lui-même à ſon tour, plutôt que de voir traiter une maladie auſſi terrible par toute ſorte de gens qui l'éterniſent, quand il faudroit prendre les moyens les plus efficaces pour la détruire ſans retour, s'il eſt poſſible, & mettre à couvert l'eſpece humaine d'un fléau qui la déſole depuis long-temps.

Pluſieurs Médecins de la Capitale ont établi des Bureaux particuliers ſous leur direction, dans leſquels on diſtribue des remedes de leur compoſition, dont ils ſe ſont réſervé à eux ſeuls la connaiſſance.

Nous allons rapporter les propres paroles d'un Ecrivain à ce ſujet.

On diſtribue, dit-il, *depuis peu dans Paris un Sirop Antivénérien, différent d'un autre remede de même nom. La compoſition de ce médiçament eſt un ſecret dont le Médecin qui en eſt l'Auteur, a cru devoir ſe réſerver la connoiſſance. Chapitre XIV, page 271, Recherches pratiques ſur les Maladies Vénériennes.*

Nous allons citer d'autres Médecins de plus ancienne date, qui ont donné le même exemple pendant le temps qu'il leur a plu; ainſi qu'un grand nombre d'autres, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici.

Adrien HELVETIUS, *Médecin de la Faculté de Rheims, employa le premier l'*ipecacuanha *avec ſuccès dans les dyſſenteries. Louis XIV lui accorda 50000 liv. pour la publication de ce remede. Geoffroi, tome 2.*

M. CHOMEL, *Docteur Régent & ancien Doyen de la Faculté de Paris, Médecin ordinaire du Roi par quartier, de l'Académie Royale des Sciences, publia, en 1712, des paſtilles propres à purifier le ſang par la tranſpiration, & à fortifier le cœur; & un*

onguent divin, qu'il offrit de donner gratis *aux pauvres. Voyez le Journal de Verdun.*

Charles DIONIS, *Docteur Régent de la Faculté de Paris, Auteur de la Poudre sympathique pour faire suer dans les rhumatismes, &c. après l'avoir mise en usage pendant un nombre d'années, la publia en* 1746. *Extrait d'une lettre qu'il écrivit sur ce sujet à M. Raulin, Médecin à Nerac, le* 10 *Mars* 1746. *Journal de Verdun* 1746, *mois d'août.*

Voilà nos autorités & nos modeles.

Peut-on être guidé par des titres plus authentiques, & par des modeles plus respectables?

A ces Bureaux publics & particuliers qu'on voit dans cette même Capitale, qu'on joigne Bicêtre & tous les Hôpitaux Royaux, où l'on traite cette maladie.

Après d'aussi beaux établissemens, il est facile de concevoir combien grands sont les avantages qu'on trouve dans toutes ces ressources.

Les Villes de Province n'ayant aucun de ces asyles publics & particuliers qui

ſoient à notre connoiſſance, excepté les Hôpitaux militaires, dont nous venons de parler, où l'on ne reçoit que la troupe, nous avons cru qu'on ne nous ſçaurait pas mauvais gré d'y ſuppléer par la voie que nous propoſons à l'exemple de celles que bien des Médecins ont établies dans Paris, ainſi qu'il a été dit ci-deſſus.

Nous oſons donc eſpérer qu'étant guidé par des vues auſſi utiles, qui tendent à ſecourir l'humanité ſouffrante, on voudra bien nous aider & nous favoriſer dans tout ce qui pourra concourir au même but.

Depuis que l'eſpece humaine eſt tyranniſée par ce fléau terrible, qui ſe cache ſous mille autres maladies; depuis que cette peſte ſecrete empoiſonne, la plûpart du temps, toutes les délices de l'hyménée; depuis qu'elle ſeme la diſcorde dans les familles, & répand l'amertume dans toutes les ſociétés, il convient donc de mettre tout en uſage afin de l'éteindre en entier, ſi l'art peut parvenir à ce point.

Quand des étrangers à la médecine, des

gens ſans principes, ſans connoiſſances dans cet art pénible & laborieux, (dont tout le mérite conſiſte ſouvent à avoir ſurpris les compoſitions dont ils ſe parent, & qu'ils ſe ſont appropriées au préjudice des véritables Auteurs,) viennent les diſtribuer ſous nos yeux, empiéter ſur nos droits, & s'emparer de notre propre domaine, ſerons-nous plus long-temps dans l'inaction à ce ſujet, indifférens à de pareils projets, & inſenſibles à l'empire qu'ils viennent exercer ſur nous?

Si ces entrepriſes ne devoient nuire qu'aux Médecins, un mépris ſouverain ſeroit leur réponſe : mais d'abord qu'il doit en réſulter du préjudice envers nos ſemblables, il convient de prendre leur défenſe, de les garantir du danger qui les menace, & de les mettre à couvert de l'avidité de ces vautours.

Il convient également d'ouvrir les yeux aux eſprits qu'ils veulent ſubjuguer par leur effronterie, & de leur montrer qu'en ſuppoſant que leur remede ſoit bon, il en

ſera toujours de cette compoſition comme d'un bon navire ſous la conduite d'un homme qui n'a jamais ſçu le pilotage ni la navigation.

Démontrons au bon ſens que ces aveugles nés qui veulent pourtant conduire les clair-voyans, ne pourront jamais connoître les différens tempéramens, les diſtinguer les uns des autres.

Diſons qu'ils ne pourront jamais ſçavoir les attentions qu'il faut avoir de plus pour ceux qui ont la fibre ſenſible & irritable, avec les autres qui l'ont plus flaſque, molle & moins ſenſible, pour donner une doſe plus forte aux uns, & une moindre aux autres.

Expoſons au tribunal de la raiſon, que ces médicaſtres ſur qui l'amour propre & l'avidité ont tant de pouvoir, qui ſe jouent de la ſanté & de la vie des hommes, ne pourront jamais poſſéder l'art de fixer les DOSES ſuivant l'âge, le ſexe, le tempérament, les circonſtances & la ſaiſon.

Ajoutons que leur doſe bannale, & donnée comme une ſelle à tout cheval, pourra ne

pas ſuffire pour les uns, & devenir trop forte pour les autres.

Repréſentons aux perſonnes éclairées, que lorſque la Vérole ſurviendra à quelque ſujet qui a dans le ſang quelque complication, c'eſt-à-dire, un vice écrouelleux, phtiſique, ſcorbutique, dartreux, convulſif, cancéreux, ainſi des autres de ce genre, ce remede n'étant pas dirigé par un Médecin éclairé, ſera toujours nuiſible & dangereux, par la raiſon qu'il aigrira ces maladies; & celles-ci à leur tour, empêchant la guériſon de leur compagne, il arrivera que l'une & l'autre deviendront incurables, & peut-être mortelles; ce qui ſe rencontre tous les jours dans la pratique, quand on ne ſçait pas le prévenir.

Il n'eſt rien de bon dont on ne puiſſe abuſer avec le temps, ſur-tout depuis que l'intérêt & l'avide cupidité ſont devenus les vils inſtrumens de la paſſion des hommes du ſiecle.

Comme le grand abus qu'on a fait du mercure l'a beaucoup mis en diſcrédit vis-à-vis du

peuple ; c'eſt pour éblouir cette plébée, & pour la ſurprendre plus adroitement, que les empiriques annoncent avec emphaſe qu'il n'y en a point dans leur prétendu remede.

Mais un Médecin éclairé, de bonne foi, jaloux de ſon honneur & de ſa réputation, ſe gardera bien de tenir un pareil langage ; parce qu'il ſçait qu'il ne peut y avoir de bon ſecours pour la vérole, s'il n'eſt tiré du mercure, puiſque l'expérience & l'obſervation l'ont reconnu pour être le vrai ſpécifique de cette maladie.

Il ne doit plus être queſtion aujourd'hui que du choix qu'il faut faire, ſur les différentes préparations qu'on a employé depuis quelque temps.

Quand il ſeroit auſſi certain qu'il ne l'eſt pas encore, que les remedes tirés des végétaux puſſent guérir cette maladie ; ils feroient toujours payer bien cher un pareil ſervice, par les malheurs & les inconvéniens qui en réſultent, & dont nous parlerons ci-après.

Si l'Antivénérien du ſieur Laffecteur n'eſt compoſé que de végétaux, comme il

ſe fait une gloire de l'avancer, il doit être mis dans cette derniere claſſe. Si au contraire il renferme des principes mercuriels, pourquoi l'a-t-on caché ?

C'eſt ſans doute pour ſe mettre à la mode des empiriques, parce qu'on a cru ſéduire plus facilement les eſprits, afin de profiter du préjugé où l'on eſt à ce ſujet.

Mais les vrais phyſiciens, les ſeuls juges de tout ce qui eſt de ce reſſort, n'en ſont pas la dupe, & ſçavent à quoi s'en tenir ſur tous ces différens grimoires : d'ailleurs les analyſes qui ont été faites de ce remede ne décident rien. Le temps nous éclaircira ſur tout, & l'obſervation en ſera le juge.

En attendant, il convient d'épuiſer tous les moyens imaginables, afin de trouver le véritable point de faire diſparoître ce fléau deſtructeur.

Pour payer d'exemple, notre deſſein eſt également de faire tout ce qui dépendra de nous à notre particulier, dans l'intention de concourir à détruire ce poiſon funeſte, qui fut de tout temps meurtrier à l'enfance, qui

fait souvent trembler la vertu, soupçonner l'innocence, & gémir les ames les plus pures.

Nous osons par conséquent espérer qu'en faveur d'aussi nobles sentimens, bien loin de rencontrer des obstacles dans notre projet, au-lieu de voir hérisser sur nos pas les ronces & les épines que trouvent pour l'ordinaire presque tous ceux qui se consacrent à l'utilité de leurs semblables, on voudra bien y jeter quelques fleurs, & nous encourager.

Nous sommes également dans l'espoir qu'à l'exemple de la Faculté de Paris, qui se signale tous les jours par de nouveaux bienfaits en faveur de l'humanité, (ainsi qu'elle en a donné des preuves dans toutes les circonstances qui se sont présentées, entre autres, pour les établissemens qui ont été faits sur le sujet dont il s'agit ici,) toutes les autres, sous quelques formes qu'elles soient, s'empresseront de suivre ses traces & de la prendre pour modele, sur-tout dans un sujet aussi utile & aussi intéressant.

Bien plus; nous osons nous persuader

d'avance que si du grand nombre de membres qui les composent, il s'en trouve quelqu'un qui se refuse à y souscrire, c'est une preuve qu'il se laissera plutôt séduire par des motifs particuliers, que par le bien général.

Mais nous sommes bien éloignés d'une pareille crainte, parce que toutes les personnes éclairées & amies de l'humanité désirent sans doute ardemment de détruire le fléau qui fait l'objet de nos craintes, & le sujet de ce mémoire.

Malgré cela, s'il était possible que nous rencontrassions des obstacles de la part de quelques esprits qui n'ont pas à cœur le bien de leurs semblables, la Justice, cette divinité sacrée à laquelle notre bon Monarque a confié la balance, & le pouvoir de réprimer les abus; qui n'a des yeux que pour l'avantage du public, & ne cesse de travailler pour le bonheur de ses sujets, nous en dédommagerait, & se ferait sans doute une gloire de briser les entraves qu'on pourrait opposer aux nouveaux secours que nous offrons, & aux généreux efforts que nous faisons pour soulager l'espece humaine souffrante.

Pour prouver que nous n'avançons rien que nous ne ſoyons en état de ſoutenir, nous en allons donner les vrais témoignages, & citer quelques exemples de ceux qui ont été dans le même cas où nous ſommes, & qui ont reçu tous les encouragemens poſſibles, tant de la part des Facultés de Médecine, que de MM. les Magiſtrats.

1°. *Décret de la Faculté de Paris ſur la même matiere, en faveur de M. Gardane, Docteur Régent de la ſuſdite Faculté.*

Ce jour 19 du mois d'octobre de l'année 1772, *la Faculté aſſemblée, ayant entendu le rapport de MM. Belleteſte, Bercher, Roux & Darcet, qu'elle avait nommés pour examiner & rendre compte d'un ouvrage ayant pour titre*, Maniere sûre & facile de traiter le mal vénérien, par M. Gardane notre Confrere, *a décidé d'un commun accord, que cet ouvrage méritait d'être approuvé, & c'eſt ainſi que j'ai conclu.* Signé *L. P. F. R. Le Thieulier, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.*

En outre, ainſi que c'eſt l'uſage, on

trouve joints l'approbation du Cenſeur, le privilege du Roi, &c.

Nous croyons qu'il eſt inutile de donner d'autres preuves ſur un pareil ſujet, puiſque toutes les perſonnes qui cultivent les ſciences, doivent en avoir dans leurs cabinets, & que les magaſins des Libraires en renferment ſans nombre.

Après toutes ces autorités, & les exemples que nous venons de rapporter en dernier lieu, ou que nous rapporterons encore ci-après, puiſque des perſonnes qui ne ſont pas graduées, des citoyens libres, tels que ceux que nous venons de citer, ont obtenu le droit de diſtribuer des remedes connus, ou dont ils s'étaient réſervé à eux ſeuls la connaiſſance, ainſi que la permiſſion de faire imprimer les mémoires faits à ce ſujet.

Puiſque dans tous les Edits, Déclarations de nos Rois, & dans tous les Arrêts des Parlemens que nous allons expoſer, ou autres que nous pourrions expoſer encore, il eſt dit que les ſeules perſonnes graduées auront ce droit; voilà nôtre titre, il nous ſuffit.



ÉCLAIRCISSEMENS.

COMME on pourroit porter de faux jugemens ſur ce que nous ne donnons pas encore le détail des moyens qui entrent dans le compoſé dont nous devons indiquer l'uſage, nous ſommes bien aiſe de prévenir les eſprits ſur les raiſons que nous avons d'en agir de la ſorte.

Nous aurions bien pu étayer notre conduite ſur *l'exemple de MM. Ailhaud, de Beaufort, Le Monier, des Médecins que nous venons de citer, & de tant d'autres qui ont voulu profiter du fruit de leurs découvertes;* cependant nous déclarons ſincérement que la ſeule crainte de voir faire de fauſſes applications de cet excellent remede, dans bien des cas où il peut être contre-indiqué, ſont la cauſe de notre ſilence à ce ſujet.

C'eſt pourquoi nous croyons devoir

avertir que quand il ſera connu, qu'on ſera inſtruit des véritables circonſtances où il doit être appliqué, & que nous ne craindrons plus de compromettre le mérite que l'expérience lui a reconnu, ou la réputation qu'il pourra acquérir, ainſi qu'il a été dit, nous nous ferons un plaiſir d'en publier la formule.

Tant de ſortes de gens ſe ſont approprié le traitement de cette maladie, qu'il a fallu uſer de plus de précautions pour ce remede que pour tout autre, parce qu'il en ſerait de lui comme d'une bonne épée entre les mains d'une perſonne qui ne ſçaurait pas en faire uſage.

L'objet principal de cet Eſſai a été d'indiquer la méthode que nous avons cru être préférable à toutes celles qui ſont connues.

Le ſecond motif a été de revendiquer un droit uſurpé, qui étoit, pour ainſi dire, tombé en quenouille, & que nous avons voulu faire retourner à ſa ſource, après en avoir fait un hommage aux Colleges de

Médecine, au nom de qui nous avons osé porter la parole, & auxquels il appartient.

On objectera peut-être que nous nous exposons aux mêmes reproches que nous faisons aux autres, 1°. en nous décidant pour une méthode plutôt que pour une autre, parce qu'elle favorise le choix que nous avons fait des moyens que nous employons pour la guérison; 2°. en conseillant un remede plutôt qu'un autre, à mesure qu'il est notre ouvrage.

Nous répondons que notre dessein étant de consacrer le produit de la recette qui sera établie à cet effet, pour les frais du traitement *gratis* que nous comptons faire aux *pauvres*, nous n'avons aucune raison particuliere pour préférer une route plutôt qu'une autre, excepté celles qui regardent l'efficacité du remede, l'excellence de la méthode que nous avons adoptée, & qui ont été exposées assez sensiblement dans tout le courant de ce Précis : par conséquent le reproche ne serait pas fondé, & ne peut pas tomber sur nous.

D'ailleurs

D'ailleurs les raiſons que nous donnons pour appuyer les principes que nous avons adoptés, nous paroiſſant fondées, nous croyons devoir être tranquille, & ne pas craindre d'avoir été trop prévenu ſur leur compte, ni d'avoir fait des jugemens de prévention en leur faveur.

Nous déclarons que la marche à laquelle nous donnons la préférence, a bien des avantages que les autres n'ont pas, parce qu'elle n'aſſujettit pas ſervilement à toutes les gênes des autres, outre qu'elle eſt beaucoup moins diſpendieuſe.

Avantages qu'on trouve dans cette méthode ſur toutes les autres.

☞ « 1°. Elle diſpenſe des bains dans
» bien des cas, quoiqu'ils ſoient très-utiles
» dans d'autres. 2°. Elle n'empêche pas de
» ſortir dans preſque toutes les ſaiſons,
» excepté dans des temps très-froids.
» 3°. On n'eſt jamais expoſé à voir enfler
» la tête, à la ſalivation, aux ulceres de

» la bouche, aux ébranlemens des dents,
» ni à la jaunisse, qui décele une maladie
» qu'on est toujours bien aise de cacher:
» le traitement dont il s'agit n'expose à
» aucun de ces désagrémens, & vous met
» à couvert de tout soupçon.

» 4°. Les malades ne sont pas exposés à la
» diarrhée, aux convulsions, aux insomnies,
» aux brûlantes chaleurs de tout le corps,
» aux priapismes nocturnes, & à tous les
» épuisemens qu'on éprouve dans les autres
» traitemens.

» On est dispensé de faire aucune opé-
» ration sur le corps du malade, excepté
» dans des cas extraordinaires, d'après ce
» ce sage précepte : *Sublatâ causâ, tollitur*
» *effectus.* »

Fait-on quelque chose de plus sur les abcès, & pour les ulceres qui surviennent *à la petite vérole ;* sur les abcès de la gale, sur les dartres, sur les taches & les ulceres scorbutiques, écrouelleux, &c. ?

Combien de malheurs ne sont-ils pas arrivés en ouvrant des bubons qui n'étaient pas

encore venus à maturité ? D'ailleurs, à quelle honte & à quels regrets n'expose-t-on pas un jour les personnes qui ont souffert l'opération dans pareille circonstance, & qui sont destinées au mariage?

Cependant notre intention n'a pas été de porter préjudice à qui que ce soit: nous sommes bien éloigné d'en avoir eu seulement la pensée.

Notre unique motif est d'exposer notre sentiment sur les sujets dont il a été question, avec toute la franchise & la sincérité possibles, afin qu'il en résulte le bien que nous nous sommes proposé de faire.

L'incertitude dans laquelle nous sommes de voir bientôt dans les Villes de Province *les établissemens publics* qu'on trouve dans les Capitales pour éteindre le fléau dont il s'agit, s'il est possible, est la cause de notre empressement à mettre en usage les moyens que nous proposons. Il est si important d'exécuter ce dessein, & de mettre tout en mouvement pour y réussir, qu'on s'apperçoit depuis assez de temps qu'il em-

poiſonne toutes les douceurs de la vie dans ſa ſource même, en portant des coups très-pernicieux à la population, tant ſur la qualité que ſur la quantité des ſujets qui en ſont le réſultat.

L'obſervation prouve que ce dommage eſt très-conſidérable, outre qu'il eſt ſupporté en général par la partie la plus utile à l'Etat.

C'eſt pourquoi nous avons cru qu'on nous ſçaurait quelque gré d'y ſuppléer par celui que nous oſons établir en notre particulier.

Cette peſte terrible eſt d'autant plus funeſte, qu'elle agit ſecrétement, & ſe cache ſous toutes les maladies les plus ordinaires.

Puiſque cette maladie a trouvé tant de facilité pour ſe répandre & pour ſe multiplier, il convient auſſi de multiplier les moyens convenables pour la proſcrire, s'il eſt poſſible, un jour à l'homme.

Les signes de la Vérole sont-ils les mêmes aujourd'hui que ceux qui l'accompagnoient autrefois.

Le sentiment du célebre *Astruc* (sur ce que la vérole ne se montre plus sous des signes aussi féroces que dans les premiers temps) se renouvellant tous les jours dans la bouche de ses sectateurs, il paraît convenir que nous disions quelque chose, en passant, à ce sujet, parce qu'on en tire la fausse conséquence, qu'il est inutile d'écrire davantage touchant cette même maladie ; & bientôt ajouterait-on également que c'est un temps vraiment perdu de la traiter.

Nous laissons à d'autres la gloire de décider sur la premiere proposition, par la raison qu'elle est susceptible d'un détail & d'une discussion qui nous menant trop loin, nous ferait sortir des bornes de ce *Précis.*

Quant à la conséquence qu'on en tire, qu'il est inutile d'écrire davantage là-dessus, (par la raison sans doute que ce sujet

a été beaucoup rebattu,) elle pourrait être fondée, si on s'occupait encore à la décrire: mais comme il ne s'agit presque plus à présent que de choisir la véritable méthode de la traiter, sur le grand nombre de celles qui sont connues, & qui laissent les esprits dans la perpléxité, on ne sçaurait trop s'attacher à ce point, & le discuter autant qu'il est possible.

C'est aussi ce qui a fait l'objet de ce Précis, puisque c'est ce qu'il y a de plus essentiel dans tout ce qu'on a écrit sur cette matiere.

Ce que la Vérole a perdu en force, elle l'a gagné en étendue.

En admettant pour un moment que les signes de cette maladie soient moins féroces aujourd'hui qu'ils ne l'ont été dans d'autres siecles, nous pouvons bien admettre aussi à notre tour, que ce qu'elle a perdu en force, elle l'a gagné en étendue, puisqu'il est prouvé que dans ce moment elle est connue, plus ou moins, dans toutes les parties du globe; ce qui ne devait

pas être au même degré dans le temps que l'Ecrivain ci-deſſus tenait ce langage, ainſi qu'il paraît par le grand nombre de Médecins qu'il cite, ou avec leſquels il avait été en correſpondance.

Par conſéquent, s'il ne faut pas tant s'effrayer ſur ſa violence, il ne convient pas moins de ſe gendarmer contre ſa multiplication, & de faire une guerre continuelle ſur ſes progrès; autrement elle pourrait bien faire dégénérer un jour l'eſpece, à meſure qu'elle va l'attaquer dans ſa ſource même, s'il ſe rencontrait des circonſtances extraordinaires & particulieres qui puſſent favoriſer ce changement, & ce malheur pour l'humanité.

Par la même raiſon, & par un grand nombre d'autres que nous pourrions donner, qui ſont toutes de la plus grande conſéquence, nous concluons toujours que, ſoit pour elle-même, ſoit pour les autres maladies ſous leſquelles elle ſe cache, ou avec leſquelles elle ſe complique, qui la rendent ſouvent incurable, & quelquefois ſe pro-

curent réciproquement la même qualité ; il convient, difons-nous, de mettre tout en ufage pour la combattre jufqu'à entiere extinction, s'il eft poffible à l'induftrie humaine.

Puifqu'on eft venu à bout de faire ceffer toutes les peftes qu'il y a eu, dans les différens temps qu'elles ont paru, & qu'on a trouvé le point de les prévenir par les moyens fages & prudens qui ont été mis en ufage fort à propos, & avec tout le fuccès qu'on pouvait efpérer ; par les mêmes moyens on pourrait peut-être parvenir au même point au fujet du fléau dont il s'agit à préfent.

On objectera peut-être que la pefte étant une maladie étrangere à nos climats, il eft plus facile de la détruire quand elle fe préfente, & plus facile encore de la prévenir.

Nous répondons que fi la vérole vient des Antilles, on peut faire contre elle ce qu'on a fait contre la pefte, & par la même réciprocité, s'attendre au même fuccès.

Nous ne diffimulons pas que ce projet

ſerait ſuſceptible de bien des inconvéniens : mais ce qui eſt difficile n'eſt pas toujours impoſſible.

L'eſprit humain a ſurmonté bien d'autres obſtacles, pour des ſujets qu'on aurait crus juſqu'alors impraticables, & qui n'étaient pas d'auſſi grande importance ; ce qui fait croire que par les lumieres & le flambeau de la ſage phyſique, on pourrait parvenir à ce point, comme on eſt parvenu à tant d'autres qui font l'admiration de ce ſiecle, & qui la feront ſans doute de ceux à venir.

Nous ſommes perſuadé d'avance que les eſprits qui ſe plaiſent à critiquer, & qui ne trouvent rien de bon que ce qui ſort de leur cerveau, tourneront en ridicule notre façon de penſer là-deſſus ; qu'ils ne manqueront pas de fronder les moyens que nous ſuggérons, parce qu'ils ne les auront pas propoſés eux-mêmes ; & qu'ils condamneront avec un ton tranchant & déciſif, tout ce que l'amour raiſonné de nos ſemblables nous inſpire.

Une auſſi étrange conduite ne peut ti-

rer ſon origine que d'une politique mal entendue, ou d'un reſte de barbarie Gauloiſe, qui n'avait des yeux que pour elle, & qui ne pouvant égaler la ſageſſe des Romains, s'eſt bornée à détruire leur Empire.

Il n'eſt pas étonnant qu'on ait vu ſuccéder les ſiecles d'ignorance à ceux de la ſapience.

Heureuſement la philoſophie nous a arrachés dans la ſuite de cet obſcur tombeau, & nous a fait ſortir des ténebres dans leſquelles nous étions enſevelis.

Tels ſont les fruits de l'envie, qui ne peut ſouffrir que le ſoleil puiſſe luire pour d'autres que pour elle.

Mais ce qui nous conſole aujourd'hui, c'eſt que les eſprits ſages & éclairés qui dirigent le ſanctuaire de Thémis, peſant tout au poids de l'équité, rendront juſtice aux ſentimens d'humanité qui nous dirigent.

Le ſage jugement qui vient d'être prononcé, & que nous avons rapporté ci-après, au ſujet d'un remede contre la *vé-*

role, en favorifant les fecours qui font offerts à l'efpece humaine, prouve clairement qu'il faut toujours fe méfier des moyens qui font propofés par des gens fans principes dans un art auffi férieux & de fi grande conféquence, puifque la vie de l'homme en dépend.

Les conditions auxquelles cet Arrêt foumet celui qui l'a obtenu, en l'obligeant de foumettre la compofition dont il s'agit & le traitement de la maladie à un Médecin, font défirer qu'on oblige tous ceux qui ont des privileges, à la même condition, fous peine de les rendre nuls. Elles démontrent fenfiblement jufques à quel degré l'on porte la prudence vis-à-vis de tous ceux qui s'ingerent de donner des remedes fans avoir fait les études ordinaires, & fans en avoir acquis les droits d'ufage.

Cette fage précaution doit faire ouvrir les yeux à ceux qui confient leur vie à toute forte de gens, & doit fervir de leçon, une fois pour toutes, aux aveuglés qui s'abandonnent à tout venant.

Voilà nos motifs, & les principes qui les dirigent.

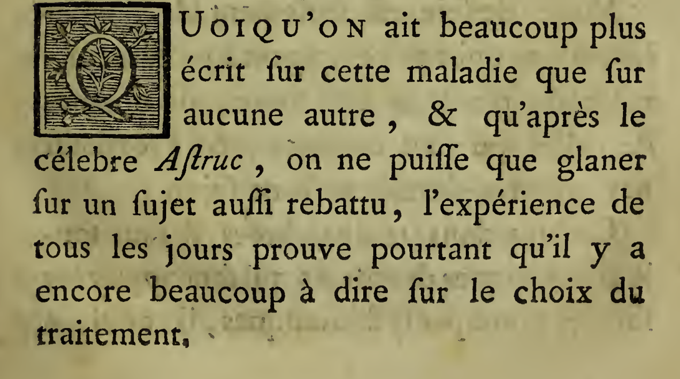
C'eſt pourquoi nous croyons qu'on ne nous ſçaura pas mauvais gré d'avoir fait tous nos efforts pour concourir à ces précieux & différens objets, perſuadé qu'en faveur des ſentimens qui nous inſpirent, on voudra bien uſer d'indulgence pour nos défauts, excuſer nos erreurs, ſoutenir notre bonne volonté, favoriſer notre deſſein, & ſeconder enfin notre entrepriſe.





ESSAI SUR LA MALADIE DE CYTHERE.

Les Raiſons que nous avons eues de préférer la méthode ci-après adoptée.



QUOIQU'ON ait beaucoup plus écrit ſur cette maladie que ſur aucune autre, & qu'après le célebre *Aſtruc*, on ne puiſſe que glaner ſur un ſujet auſſi rebattu, l'expérience de tous les jours prouve pourtant qu'il y a encore beaucoup à dire ſur le choix du traitement,

Les obligations que nous avons à MM. *de Horne*, *Gardane*, & à quelques autres Praticiens qui ont écrit ſur la même maladie depuis le ſçavant Aſtruc, qui ſemblait avoir épuiſé le ſujet, font voir combien la matiere eſt vaſte, inépuiſable, & que le nombre des écrits qui ont paru ſur ce même objet, bien loin de rebuter, confirme également qu'à force de traiter & d'approfondir le même ſujet, on peut parvenir un jour au point qu'on déſirait.

Il eſt fort inutile & ſuperflu de parler ici de l'origine & des progrès de cette maladie : outre que tant d'Ecrivains s'en ſont acquittés, c'eſt que les bornes de cet Eſſai ne le permettent pas.

Notre deſſein eſt ſeulement de donner les raiſons qui nous engagent à préférer une méthode plutôt qu'une autre, du nombre de celles qui ſont connues, & à expoſer nos propres ſentimens à ce ſujet.

Comme dans toutes choſes il faut toujours s'éloigner des routes qui ſont appuyées ſur des principes ſyſtématiques, il convient

également que celles qu'on préfere ſoient confirmées par une longue expérience, & ſur des raiſons éclairées.

C'eſt pourquoi il eſt toujours plus prudent de ſe renfermer dans un ſage milieu, ſur-tout dans ce qui regarde la vie des hommes: on ne ſçaurait, par la même raiſon, être trop circonſpect.

Depuis vingt-cinq ans que nous ſommes dans la pratique, nous avons eu le temps d'éprouver les différentes méthodes qui ont été miſes en uſage.

Les dangers que nous avons trouvés dans les unes, & les inconvéniens que nous avons rencontrés dans les autres, joints à l'exemple des meilleurs Praticiens, que nous avons ſuivi dans les hôpitaux des différentes villes de l'Europe que nous avons parcourues, nous ont déterminé à préférer celle dont il s'agit ici.

Elle eſt le réſultat des principes les plus lumineux, de l'obſervation éclairée, d'une expérience réfléchie, & depuis plus de vingt ans répétée.

Pour concilier les différentes opinions qui agitent les esprits sur le traitement de cette maladie, nous nous sommes attaché à donner ce Précis, & à former une composition particuliere, qui nous a été plus d'une fois demandée, & qui est une exacte combinaison ou résumé de presque toutes les méthodes, en employant à propos ce qu'elles ont de bon, & les dépouillant de ce qu'elles ont de défectueux ; faisant servir, par cette juste application, les moyens les plus efficaces & les plus puissans connus jusqu'aujourd'hui.

S'il entre des principes mercuriels dans la Composition dont il s'agit, pour tirer les esprits de l'incertitude & de la perplexité où ils sont sur le grand nombre de recettes qui ont paru jusqu'à présent.

Nous nous garderons bien d'avancer ici qu'il n'y a aucun principe mercuriel dans ce

ce composé, & que tout eſt pris dans la claſſe des végétaux.

Nous abandonnons un ſemblable langage & de pareils ſentimens à des gens qui veulent ſe diſtinguer ou donner du merveilleux, pour ſurprendre les eſprits, & les faire tomber dans les pieges qu'ils leur ont dreſſés.

Nous déclarons au contraire qu'il ne peut y avoir *aucun bon remede contre la maladie dont il s'agit, s'il n'eſt pris dans cette claſſe.*

Quand des hommes conſommés dans la pratique, & qui étaient faits pour éclairer les autres, tels que Boerhaave, Wanſvieten, Aſtruc, &c. ont prononcé là-deſſus, peut-on s'égarer, ſur-tout lorſque tant d'années d'expérience le confirment ?

Si ce ſecours a pu manquer quelquefois, c'eſt plutôt la faute de ceux qui l'ont mis en uſage, ou de la forme ſous laquelle on l'a employé, & du défaut de précautions, que de ſon inefficacité ; parce que s'il exiſte en fait qu'il ait pu réuſſir une ſeule fois, on doit convenir qu'il l'a pu toujours.

Mais il eſt inutile de perdre ici le temps pour prouver ſon efficacité, quand tous les Hôpitaux & des millions de ſujets guéris ſont des titres irréprochables de ſa puiſſance.

Le cas qu'on doit faire de certains imprimés qu'on fait répandre dans les lieux publics.

Nous ſommes bien éloigné de nous abaiſſer juſqu'à vouloir détruire ces miſérables imprimés que toutes ſortes de gens répandent, ainſi que leurs prétendues compoſitions, & qu'on voit tous les jours ſouiller les rues ou infecter les cafés.

Il nous ſuffit de les condamner au ſort qu'ils méritent, & à un mépris éternel.

Ce ſerait les illuſtrer, que de deſcendre juſqu'à les combattre; & s'avilir pour toujours, que de vouloir fixer le regard ſur eux.

Ce n'eſt que pour prévenir les maux qu'ils peuvent produire ſur nos ſemblables, que nous avons oſé perdre ce moment pour les en avertir.

La part que nous prenons à tout ce qui les regarde, nous fera toujours dévorer, pour eux, les peines & les répugnances que nous pourrons rencontrer.

Nous nous contentons ſeulement de les condamner à l'obſcurité d'où ils ſont ſortis.

Pourrait-on s'abuſer juſqu'à ne pas voir qu'étant l'ouvrage d'un vil & ſordide intérêt, d'une baſſe origine & d'une avide cupidité, le temps devient le tombeau du principe qui les a fait naître, & l'expérience ſert dans la ſuite de juge au délire qui les a fait adopter ?

C'eſt ainſi que notre domaine eſt au pillage, & qu'on ſe partage tous les jours ſous nos yeux nos propres dépouilles.

Depuis qu'on a mis en langue nationale preſque tous les ouvrages qui traitent de cette matiere, les Médecins voient à tout moment vendre le fruit de leurs peines & le réſultat de leurs travaux.

Nous allons à préſent reprendre le fil du ſujet, & continuer le principal objet de ce Mémoire.

Quand nous donnons la préférence à la méthode que nous avons adoptée, c'eſt parce que la compoſition que nous annonçons réunit en elle, pour le fond, tout ce que les autres ont de plus efficace & de plus eſſentiel.

C'eſt parce qu'elle n'offre au regard, pour la forme, rien que d'agréable & de ſatisfaiſant; c'eſt qu'elle ne préſente à la bouche rien que de flatteur & d'attrayant.

Lorſque ce remede eſt une fois reçu dans l'eſtomac, il ne donne ni vents, ni nauſées, ni vomiſſemens, &c.

Dans les boyaux il ne donne ni coliques, ni tranchées, ni dévoiemens; & s'il arrivait que quelques-uns de ces dérangemens ſe rencontraſſent jamais, ce ſerait plutôt la faute de celui qui l'adminiſtre, que de la compoſition.

C'eſt parce que nous parlons d'un remede dont la baſe eſt connue, que nous relevons juſqu'à un certain point ſes vertus; c'eſt après en avoir vu les effets les plus ſurprenans (ainſi que les praticiens peu-

vent l'atteſter), que nous en exaltons l'efficacité.

Nous abandonnons à l'empiriſme l'art de ſéduire les eſprits, & de ſurprendre leur bonne boi par de fauſſes promeſſes. C'eſt à ces ames communes qui ont recours à un pareil manege, qu'il faut laiſſer jouer un auſſi triſte perſonnage.

Nous ſçavons ce que nous devons à nos ſemblables, à notre état & à nous-même.

Explication des principaux moyens qui entrent dans la Compoſition que nous annonçons, pour tranquilliſer les eſprits qui pourraient manquer de confiance, & pour donner une généreuſe ſatisfaction aux autres.

Le remede dont il s'agit eſt pris partie dans la claſſe des minéraux, & partie dans celle des végétaux, afin que par les différens principes qu'ils renferment, toutes les indications ſoient remplies, & que les uns faſſent ce que les autres ne peuvent pas faire.

Les principes tirés de la minéralogie détruiſent les miaſmes véroliques par une vertu ſpécifique, (qui conſiſte dans leurs particules les plus ſubtiles,) lorſque par les plus groſſieres ils travaillent à la dépuration des fluides, en les atténuant au point de procurer des ſécrétions plus abondantes & plus ſouvent répétées.

Il réſulte de ce méchaniſme une réſolution abſolue & générale de toute matiere hétérogene & virulente, en attendant les excrétions pour les mettre dehors.

Avantages que les principes mercuriels ont dans cette maladie ſur les végétaux ; la préférence qu'on doit donner aux réſolutifs, ou qui agiſſent par extinction, ſur les évacuans, de quelque genre qu'ils ſoient.

Les remedes tirés des végétaux ne paraiſſent guérir qu'en chaſſant ſimplement, ſans aucun travail, ſans aucune eſpece de

préparation, & pouſſant les principes virulens hors du corps par la voie des urines, des ſelles ou des ſueurs, entraînant avec elles toutes les autres humeurs les plus utiles & les plus ſaines, comme les eſprits, la ſalive, l'*aura ſeminalis*, &c. qui ſont ſi précieuſes au corps.

Il en eſt de même du ſuc gaſtrique, pancréatique, bilieux, ainſi des autres qui ſont plus ou moins utiles, en ſervant de baume, de liqueur vitale & de véhicule au ſang, ou en fourniſſant aux ſécrétions & excrétions journalieres, &c.

Encore ſi ces évacuans avaient une vertu ſpécifique, une eſpece d'intelligence ou de diſcernement pour s'attacher au ſeul virus, & laiſſer les autres liqueurs qui ſont ſi utiles & néceſſaires au ſoutien du corps & de la ſanté : mais tout leur mérite & toute leur puiſſance conſiſtent à charrier indifféremment les liquides qu'ils rencontrent, ſoit qu'ils ſoient bons ou mauvais, inutiles ou néceſſaires, ſains ou viciés, ſans qu'ils aient aucune action propre & particuliere pour les

difpofer à cela, comme font les fpécifiques en général.

Il en eft de ce remede comme il en ferait de ce Chirurgien qui, pour tirer quelques gouttes de mauvais fang, ferait tous les jours un nombre de faignées jufqu'à la guérifon, ou qui ayant une fois ouvert la veine, laifferait couler jufqu'à la derniere goutte, dans le deffein d'en faire fortir quelques-unes de mauvaifes, fous prétexte qu'il en fubftituerait d'autres.

Il arriverait, d'après cette façon d'agir, que le malade tomberait dans l'épuifement ou le marafme avant que la guérifon attendue pût arriver.

L'expérience journaliere nous a offert plus d'une fois des exemples d'un pareil abus, lorfqu'on était dans *l'ufage* (*il n'y a pas long-temps*) *de faire douze ou quinze faignées contre les maladies inflammatoires*, *comme pleuréfie*, *péripneumonie*, *ainfi des autres de ce genre*.

Les malades très-fouvent étaient les victimes d'un pareil traitement : prefque tous

ceux qui revenaient de ces maladies, tombaient dans la phtiſie accidentelle ou dans le maraſme.

Ils échappaient par conſéquent d'une maladie pour tomber dans une autre dont ils périſſaient miſérablement.

Les ſudorifiques, les purgatifs & les diurétiques proprement dits ont les mêmes inconvéniens, & expoſent aux mêmes dangers, parce qu'ils n'ont pas une vertu ſpécifique comme les remedes tirés du mercure.

D'après toutes ces raiſons, il ſuffit ſeulement de faire un choix éclairé des différentes préparations qui ont été miſes en uſage juſqu'à préſent.

Inconvéniens qu'on rencontre dans la voie des frictions ordinaires.

L'EXPÉRIENCE nous a fait découvrir de ſi grands dangers par la voie des frictions ordinaires, par le moyen de la pommade mercurielle, des pillules, &c. que nous n'oſons plus y recourir, excepté dans des cas particuliers où l'on n'a que des vices lo-

caux à combattre ; encore ce ne doit être qu'après avoir mis en uſage les ſels mercuriels à l'intérieur.

Comme le mercure eſt cru dans la pommade dont on ſe ſert à cet effet, puiſqu'il eſt tel qu'il ſort de la mine, il n'eſt pas étonnant qu'il ſoit tant à redouter, dès qu'il renferme les parties étrangeres que l'analyſe a fait reconnaître en lui : il n'eſt donc pas ſurprenant, diſons-nous, qu'il ait fait tant de ravages funeſtes.

Voilà une grande partie des motifs qui nous ont obligé d'abandonner cette méthode.

D'ailleurs, dans bien des ſujets (ainſi que les praticiens l'ont obſervé plus d'une fois) le mercure coulant lié à des parties gluantes & graiſſeuſes, comme lorſqu'on le broie avec la térébenthine & la graiſſe ordinaire, ne peut pas paſſer à travers les pores de la peau ; c'eſt par conſéquent une des raiſons qui en rendent l'application infructueuſe.

Dans ceux auxquels le tiſſu de la peau

l'admet, combien de fois n'a-t-il pas agacé les nerfs, offenſé les organes de l'eſprit, bleſſé la vue, & laiſſé des ulceres incurables ! Ainſi de tant d'autres ravages que les parties hétérogenes qu'il renferme ont produits. Outre l'inutilité & les inconvéniens de la ſalivation étant donné ſous la forme de pillules, outre qu'on riſque qu'il ne ſoit pas aſſez bien travaillé ni purifié, c'eſt que ſouvent il eſt entraîné avec les matieres excrémentielles, ce qui le rend infructueux.

Des Remedes mercuriels ſous la forme de ſel.

De tous les remedes mercuriels, ceux qui ſont ſous la forme de ſel nous paraiſſent les plus capables de remplir cet objet, à meſure qu'ils contiennent le plus de particules ſpécifiques ſous un moindre volume ; ils ſont les plus propres à s'allier avec les liqueurs qu'ils doivent pénétrer & ſur leſquelles ils doivent agir.

Parmi les ſels mercuriels, la panacée

contient moins de particules grossieres que le mercure doux; celui-ci moins que les différens précipités, les turbits; ainsi du sel neigeux de Keisser, &c. lesquels étant chargés plus ou moins de particules grossieres de mercure, exposent plus ou moins aussi aux inconvéniens de la salivation, & aux dangers dont nous venons de parler ci-dessus.

Comme ils ne sont pas assez purifiés par les différentes élaborations qu'ils doivent souffrir, ou ne sont pas assez dépouillés des parties étrangeres qui les ont rendus si souvent funestes, c'est la raison pour laquelle ils sont décriés, jusqu'au point que bien des gens n'osent plus en faire usage, ainsi que du mercure cru mis en friction.

Quelle est la meilleure façon de purifier le Mercure.

C'EST à la faveur d'un procédé particulier qu'on parvient à ce point.

De tous les différens sels dont nous venons de parler, le mercure sublimé serait

bien celui auquel nous donnerions la préférence, pour une infinité de raiſons qu'il ſerait trop long de détailler.

Mais dans la crainte qu'il ne fût pas bien travaillé ſous ſa forme de ſel & ſous celle de ſirop, (comme il y en a des preuves tous les jours, autant par les coliques qu'il donne, les nauſées & les vomiſſemens qu'il procure, que par mille autres dérangemens qui en réſultent,) c'eſt auſſi la raiſon pour laquelle nous avons eu recours à une autre façon de le travailler toute particuliere, qui n'eſt ſujette à aucun des changemens auxquels les autres préparations le ſont.

C'eſt ainſi qu'on parvient tous les jours à remplir les vœux qu'on faiſait depuis long-temps à ce ſujet.



Réunion de nos deux méthodes, ſous le nom de Traitement réuni, dont nous ne connoiſſons point encore d'exemple.

Il conſiſte à joindre les remedes pris intérieurement, à ceux qu'on eſt en uſage de faire appliquer extérieurement.

Cette façon de traiter la vérole eſt ſupérieure à toutes les autres.

Les ſeuls remedes internes ſuffiſent bien pour la guériſon radicale, mais ils demandent un peu plus de temps.

Quand on veut en être plutôt quitte, on a recours au traitement réuni.

Les intérieurs conſiſtent en ceux dont il a été queſtion juſqu'à préſent, tels que le ſirop mercuriel, & tous ceux qui le précedent ou le ſuivent.

La méthode extérieure conſiſte, 1°. aux bains, quand ils ſont néceſſaires, &c. 2°. aux frictions, non de la pommade dont nous venons d'expoſer l'inutilité & les inconvé-

niens ; mais à celles d'une liqueur particuliere, qui a tous les avantages & les agrémens qu'on peut déſirer.

Accidens qui réſultent des frictions qui ſont en uſage.

On ſçait, 1°. que les parties graſſes & gommeuſes, tant de la graiſſe ordinaire que de la térébenthine & de la gomme adragant, ont la propriété de boucher les pores de la peau ; & par ce moyen, elles ſont cauſe que le mercure pénetre plus difficilement à travers ce cuir, ce qui en rend ſouvent l'application infructueuſe.

2°. Le mercure coulant ſe fixe difficilement quand il eſt encore ſous ſa forme originaire & cru.

Les gommes & les graiſſes le diviſent beaucoup, quand on les broie pour le mettre en pommade ; mais elles ne le diviſent pas toujours au point de le rendre aſſez tranſméable, puiſqu'il ne pénetre pas dans bien des ſujets. De ce défaut il réſulte que le traitement devient infructueux.

Pour remédier à tous ces inconvéniens, nous avons recours aux frictions dont nous venons de parler, qui ont tous les avantages des autres, ſans avoir aucun de leurs déſavantages, tant pour le fond & pour les commodités, que pour la forme.

Ce moyen n'a aucun des obſtacles expoſés ci-deſſus, puiſqu'il ne contient ni graiſſe, ni gomme, ni aucun agent de ce genre; *par la même raiſon, dans un demi-quart d'heure la peau eſt sèche en été, & dans un quart d'heure ſeulement elle reſte à ſécher en hiver.*

Comme les ingrédiens qui entrent dans ſa compoſition ſont pris dans les trois règnes en partie ſalins, ils pénetrent facilement à travers ce cuir.

Cette compoſition, n'ayant aucune mauvaiſe odeur, n'expoſe à aucun des déſagrémens de la pommade connue.

Sa couleur, étant preſque ſemblable à celle de l'eau, ne laiſſe aucune tache ſur les linges, & n'empêche pas de ſe préſenter dans quelque compagnie que ce ſoit.

La

La peau étant de cette façon toujours sèche & propre, les pores doivent reſter ſans ceſſe ouverts, & la tranſpiration toujours libre; par conſéquent cette évacuation ſi néceſſaire en tout temps, & ſi précieuſe dans cette circonſtance, ſert d'iſſue au virus, & favoriſe d'autant plus l'action des remedes, que ſans cette excrétion il eſt preſque impoſſible qu'il puiſſe y avoir une réſolution ou évacuation entiere de la matiere vérolique.

Par la même raiſon, lorſque tous ces avantages ne ſe réuniſſent pas, que la peau eſt continuellement couverte de gomme ou de graiſſe & d'un minéral difficile à fixer, encore moins propre à pénétrer les ouvertures d'un ſi petit diametre, il n'eſt pas étonnant qu'il ne puiſſe pas aller juſqu'au ſang, ſur-tout dans certaines circonſtances, à bien des tempéramens, ou pendant la ſaiſon des froids; & que la méthode des frictions ait été le plus ſouvent infructueuſe & inefficace.

Par contraire, les frottemens que nous propoſons (bien loin d'être un obſtacle à la ſortie de la tranſpiration & à l'entrée du

remede ſur la peau), étant faits avec un liquide ſimple, limpide, léger & raréfié, ſoit par la chaleur du feu, à laquelle on a recours, ſuivant la ſaiſon, par celle de la main, du frottement lui-même, ou par la chaleur du malade, en dilatant davantage les pores, favoriſent tout à-la-fois la tranſpiration & l'introduction de la liqueur.

Un troiſieme avantage qui l'emporte encore ſur tous les autres, c'eſt que les principes mercuriels que renferme cette liqueur étant purifiés & dépouillés de toutes les parties nuiſibles qu'on reconnaît au mercure cru, il arrive par conſéquent que ceux qui s'y trouvent confondus avec un nombre d'autres ingrédiens, ont toute l'efficacité qu'on leur reconnaît, ſans en avoir les inconvéniens.

Nous ſommes encore bien aiſe d'avertir qu'on peut employer enſemble ou ſéparément ces deux moyens de guériſon ; nous ajoutons auſſi que chacun d'eux peut ſuffire pour cet objet ; mais alors le traitement d'un ſeul eſt un peu plus long, puiſque ce n'eſt

que pour le rendre plus court, qu'on les emploie tous les deux dans le même temps.

Traitement réuni, dans lequel on joint les remedes internes aux externes.

QUAND les Apothicaires vont faire un remede, & les Cuisiniers un ragoût, ils font nettoyer le vase dans lequel ils doivent le composer. Les Médecins font la même chose vis-à-vis des vaisseaux du corps qui doivent recevoir les moyens qu'ils prescrivent.

C'est à ce dessein, 1°. qu'ils font précéder une saignée pour dégager les vaisseaux, si les signes qui annoncent la plénitude de sang s'y trouvent, & qu'il y ait quelque symptôme qui puisse devenir inflammatoire, comme *bubon*, *phimosis*, *paraphimosis*, *&c.* afin qu'ils soient plus libres, & mieux en état de voiturer les liqueurs qui s'y trouvent, avec les nouvelles qu'on doit leur faire passer à titre de remede.

2°. Après, ils font passer quelques drogues purgatives sous différentes formes, parce

qu'elles ont la propriété de faire ſortir (par les voies ſupérieures ou inférieures) les mauvais ſucs qu'il peut y avoir dans l'eſtomac & les boyaux, afin que ce canal ſoit en état de recevoir tout ce qu'on y fera parvenir pour la guériſon.

Ces deux points eſſentiels étant une fois remplis, ſi la maladie eſt ancienne, & que le virus ait porté dans les os pour y produire la carie, des ankyloſes, des exoſtoſes, des tumeurs skirreuſes, ou des ulceres invétérés, &c.; on ne peut pas ſe diſpenſer de recourir aux bains, ſoit qu'on mette en uſage le traitement ſimple ou compoſé.

Voici l'ordre qu'on doit ſuivre.

1°. On prendra le matin à jeun un demi-ſeptier de lait de chevre, ou celui de vache, ſi on peut le ſupporter; ou un bouillon fait avec demi-livre de veau & autant d'agneau, auquel on joindra le cœur d'une endive ou laitue. 2°. Une heure après, on paſſera à un bain tiede, ſi on ſe trouve dans le cas dont

il eſt parlé ci-devant, où l'on reſtera demi-heure la premiere fois, & une heure les jours ſuivans.

3°. Le ſoir du même jour, entre le dîner & le ſouper, une cuillerée du ſirop ou liqueur ſirotée. 4°. Le ſecond jour abſtinence de bain; à ſa place, on frottera tout le corps, la premiere fois d'une once, ou d'une cuillerée ordinaire de la liqueur cryſtalline, augmentant tous les jours d'une cuillerée juſqu'à quatre, pas davantage.

On continuera cette marche pendant tout le traitement, juſqu'au point que les mains & les parties frottées ſoient sèches, ſans s'en écarter de la moindre choſe: par conſéquent le jour qu'on prendra les bains, on ne fera aucune friction, & l'on ſuivra cet ordre alternativement.

PURGATIF.

5°. Le huitieme jour, on purgera avec deux gros ſené, un gros rhubarbe, deux pincées fleurs de pêcher, trois onces manne. On pourra augmenter les doſes de l'une ou

de l'autre drogue suivant les circonstances ; l'âge, le sexe, la saison & le tempérament.

Tous les huit jours, on fera passer le même purgatif, & l'on suspendra par conséquent, ce même jour, tous les remedes ci-dessus.

On les continuera le lendemain jusqu'à entiere guérison. Cet arrangement n'est tracé que pour les personnes que nous ne serons pas à portée de suivre.

Nous n'entrons pas dans un plus long détail sur les autres remedes qui doivent concourir, parce qu'ils sont détaillés dans une Feuille particuliere, où l'on donne le traitement & la conduite qu'on doit tenir.

Si l'on a besoin de plus amples instructions par écrit, pour des cas compliqués ou particuliers, nous offrons de les donner bien volontiers.

Voilà l'arrangement qu'il faut suivre pour le traitement où l'on réunit les remedes externes aux internes.

Si l'on ne fait usage que du traitement simple, comme, par exemple, l'intérieur,

on ſupprime les frictions, & l'on continue tout le reſte.

Si c'eſt l'extérieur, on exécute tout ce qui eſt preſcrit, excepté le ſirop. Mais nous conſeillons très-fort de ſuivre tout le traitement réuni, c'eſt-à-dire, tous les remedes externes & internes réunis pour être plus efficaces, & le traitement beaucoup plus court.

Combinaiſon des différens moyens qui ont été joints au ſel mercuriel, qui eſt un des principaux agens de notre remede, pour concourir avec lui dans certains cas, & remplir toutes les indications à-la-fois.

MALGRÉ la puiſſante efficacité de notre ſpécifique, à meſure que dans la pratique journaliere on rencontre différentes indications à remplir, ſoit pour les complications qui s'y trouvent, pour les différens degrés de la même maladie, pour les cas qui ne

ſont que ſymptomatiques, ou pour ceux qui ſont dans un état extrême, comme lorſqu'il s'agit de gangrene dans les chairs, de carie dans les os, &c.;

Lorſqu'il eſt queſtion d'ulcere dans le poumon, ou dans quelqu'un des viſceres du bas ventre; quand il ſe joint un vice *ſcorbutique*, *écrouelleux*, *épileptique*, *cancéreux*, *rhumatiſmal*, *dartreux*, *rachitique*, *galeux*, *ou goutteux*, ainſi de tant d'autres que l'expérience nous offre tous les jours;

C'eſt alors qu'il convient de changer de batterie, plus ou moins, ſuivant les indications qu'il y a à remplir, *l'âge*, *le ſexe*, *le tempérament*, *les circonſtances*, *la ſaiſon*, *&c.*

C'eſt auſſi pour toutes ces raiſons & pour un grand nombre d'autres, que nous avons aſſocié différens moyens pour en faire un tout qui pût concilier toutes ces différentes vues à-la-fois, à deſſein également de ne pas rebuter les malades par la variété ou par le grand nombre de remedes: ainſi des autres motifs qui ont été expliqués ci-devant.

Quelquefois même nous ſommes obligé

de sortir de notre méthode pour recourir aux autres, tant pour les remedes internes que pour les externes, suivant l'exigence des cas ; ce qui prouve sensiblement que nous ne sommes pas enthousiasmé ni enivré de celle que nous avons adoptée ; que nous sommes dans la bonne foi sur tout ce que nous disons ; & qu'aucun motif, de quelque genre qu'il puisse être, ne sçaurait jamais gêner ni asservir notre façon de penser, quand il s'agit de notre devoir, & de travailler pour le bien de nos semblables.

Motifs que nous avons eus de tranquilliser les esprits sur le grand nombre de remedes qui ont paru concernant cette Maladie.

Il nous suffit à présent de dire quelque chose sur les raisons que nous avons eues d'entrer dans les éclaircissemens ci-dessus pour le choix du traitement.

C'est-à-dire, que comme toutes sortes de gens se mêlent de répandre des imprimés, &

d'annoncer des remedes qu'ils donnent pour nouveaux à cette maladie, (quoiqu'ils ne ſoient ſouvent qu'un vol manifeſte de vieille date, ſur ſon véritable Auteur, n'ayant pour droit que l'impudence & l'effronterie, pour titre que la mauvaiſe foi & une baſſe cupidité); il réſulte, diſons-nous, de tout cela, que les eſprits doivent voguer dans l'incertitude & la perplexité.

C'eſt pourquoi nous nous ſommes empreſſé de concourir à leur tranquillité, & de faire tous nos efforts pour les tirer de l'embarras où ils doivent être à ce ſujet.

Il n'eſt donc plus étonnant auſſi qu'il arrive tous les jours tant de malheurs, au nombre deſquels on peut comprendre l'événement tragique de cet Officier qui vient d'en être la triſte victime, pour avoir reçu des injections dans le canal de l'uretre avec le ſublimé corroſif, par la main d'un Charlatan; ainſi de tant d'autres époques qui font gémir.

Il convenait par conſéquent que les vrais juges de tout ce qui concerne l'art de guérir,

& les ſeuls en droit d'exercer une auſſi noble fonction, vinſſent réclamer les titres qui leur ont été uſurpés, & revendiquer un privilege qu'ils ſont ſeuls en état de faire valoir.

Comme il y a bien des gens qui ignorent ces titres, nous allons leur en notifier quelques-uns, afin de les en convaincre, s'ils pouvaient en douter, ou leur en rappeller le ſouvenir, s'ils les avaient oubliés.

Edit de 1707, articles 26, 27, 28, 29, auxquels il n'a pas été dérogé.

ART. XXVI.

NUL ne pourra, ſous quelque prétexte que ce ſoit, exercer la Médecine, ni donner aucun remede, même gratuitement, dans les Villes & Bourgs de notre Royaume, s'il n'a obtenu le degré de Licencié dans quelqu'une des Facultés de Médecine qui y ſont établies, conformément à ce qui eſt porté par notre préſent Edit, à peine de 500 liv. d'amende, moitié applicable à nous, &

l'autre moitié à la Faculté ou Aggrégation la plus prochaine du lieu où ceux qui ne ſont point gradués auront exercé la Médecine.

Art. XXVII.

Voulons que tous les Religieux Mendians ou non, ſoient & demeurent compris dans la prohibition portée dans l'article précédent ; & en cas de contravention de la part de ceux qui ne ſont point Mendians, voulons que l'amende de 500 liv. ci-deſſus prononcée, ſoit payée par le Monaſtere où ils font leur demeure ; & à l'égard des Mendians, ils ſeront renfermés pendant un an, dans une des Maiſons, éloignée de 20 lieues au moins du lieu où ils auront pratiqué la Médecine ; & en cas qu'ils en ſortent pendant ledit temps, au préjudice de nos déſenſes, permettons à la Faculté de Médecine la plus prochaine, de les faire arrêter, en obtenant préalablement la permiſſion par écrit du Lieutenant-Général de Police des Villes où ladite Faculté ſera établie.

ART. XXVIII.

DÉFENDONS très-expreſſément à nos Juges, & à ceux des Seigneurs Hauts-Juſticiers, ſur peine d'interdiction, de permettre l'exercice de la Médecine à d'autres qu'à ceux qui juſtifieront avoir obtenu le degré de Licencié, ſuivant les formes preſcrites par notre préſent Edit, &c.

ART. XXIX.

DÉFENDONS, ſous les mêmes peines que deſſus, à tous ceux qui n'auront pas obtenu le degré de Docteur ou de Licencié en la forme ci-deſſus portée, de prendre la qualité de Docteur ou de Licencié dans quelques actes que ce puiſſent être, même dans les livres ou écrits qu'ils pourraient donner au public.



Arrêt de la ſouveraine Cour de Parlement de Provence, qui confirme la Sentence des Lieutenans-Généraux de Police de la Ville de Marſeille, contre le nommé Joſeph ADRIEN, *du lieu du Reveſt, &c.*

LOUIS, par la grace de Dieu, &c. La Cour, ayant tel égard que de raiſon à la Requête incidente du 26 Avril 1775, a fait inhibitions & défenſes audit ADRIEN, & à tous autres qui ne ſont point Médecins Aggrégés au College de notre Ville de Marſeille, d'exercer la Médecine, ni diſtribuer ou adminiſtrer aucuns remedes, ſous quelque prétexte que ce ſoit, ſans y être autoriſés aux formes portées par l'article premier de notre Déclaration du 25 Avril 1772, à peine de 3000 liv. d'amende, & d'en être informé : ordonne en outre que le préſent Arrêt ſera imprimé, lu, publié & affiché dans notre Ville de Marſeille & ſon terroir, pour la partie concernant ledit Adrien, &c.

Fait à Aix, en Parlement, le 18 Juillet, l'an de grace 1777, & de notre regne le quatrieme, &c.

Nous allons citer à présent un Arrêt du Conseil d'Etat du 12 Septembre 1778, qui confirme ce que nous venons d'avancer.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat, du 12 Septembre 1778. Vu ladite Requête *signée* AUDA, Avocat du Suppliant, ensemble les Procès-verbaux qui y sont énoncés, & la Délibération de la Société Royale de Médecine; ouï le rapport, le Roi étant en son Conseil, ayant aucunement égard à ladite Requête, a permis & permet audit Denis Laffecteur de vendre & débiter dans tout le Royaume ledit Rob antisiphilitique, à la charge néanmoins de ne pouvoir le livrer pour le traitement des Maladies Vénériennes, que sur l'Ordonnance des gens de l'art, & de ne pouvoir l'administrer que sous leur inspection, notamment dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, que sous l'inspection & direction des sieurs Andri & Paulet, Médecins

de la Faculté & Membre de la Société Royale de Médecine, que Sa Majesté a commis & commet pour suivre les effets dudit remede & en rendre compte à la Société, &c.

PAR ce sage & équitable jugement, le droit de toutes les personnes intéressées se trouve réuni & conservé, sans qu'il laisse rien à désirer.

En faisant tous les jours de plus en plus l'éloge du souverain Législateur, cet Arrêt manifeste la clair-voyance des Magistrats qui l'ont dicté, & prouve, de la façon la plus évidente, jusqu'à quel point la Justice porte la méfiance & la précaution envers les personnes qui s'émancipent à donner des remedes sans en avoir la connoissance, qui poussent l'effronterie & la témérité jusqu'à pratiquer fort cavaliérement un art que les Praticiens de l'âge le plus consommé n'exercent qu'en tremblant.

Cet Arrêt doit servir de leçon & de modele à ceux qui abandonnent leur vie au premier venu & à des gens sans titre.

Mais

Mais de la façon que ſont montés certains eſprits du ſiecle, il y a fort à préſumer que ce même Arrêt piquera plus l'admiration, qu'il ne fera d'imitateurs.

On voit par toutes ces autorités, que les Colleges ſouffrent beaucoup de tout ce déſordre, & que la Police devrait une fois pour toutes ſévir contre ceux qui profitent de l'aveuglement où ſont certains eſprits ſur leur compte.

C'eſt ſans doute pour obvier à tous ces abus, que la Société Royale de Médecine vient d'être établie, afin de purger la terre de toutes ces ſangſues, comme on peut voir par l'Arrêt ci-deſſus; parce qu'en ne faiſant que blanchir les malades & maſquer la maladie; ils la perpétuent, tandis qu'il faudrait prendre les moyens les plus efficaces pour la détruire en entier.

En tolérant tous ces *médicaſtres* qui ne font que maſquer le mal, le virus ſe gliſſe ou ſe cache ſous le manteau & les apparences d'un million d'autres, au point qu'on ne peut plus quelquefois le connaître; ce

qui rend bien des maladies incurables, par les complications qu'il occaſionne.

Enfin la part que nous prenons au bien de l'humanité, & l'envie que nous avons de nous rendre utile à nos ſemblables, ſont les ſeuls motifs qui nous ont engagé à leur tracer ce Précis, pour les tirer de la perplexité où ils doivent être ſur tant de remedes que le charlataniſme & une avide cupidité ont eu ſoin de publier depuis quelques années.

C'eſt auſſi pourquoi nous oſons eſpérer qu'excité par d'auſſi nobles motifs, on nous ſçaura quelque gré d'avoir quitté nos occupations journalieres, pour leur indiquer la méthode que nous avons crue la plus convenable & la moins ſujette à des inconvéniens, ſur le grand nombre de celles qui ſont connues, & qui également doivent intriguer les jeunes Praticiens, ainſi que tous ceux qui ſe mêlent de traiter ces maladies, juſqu'à ce que le Miniſtere ou la Société Royale de Médecine ait mis le bon ordre où il doit régner le plus.

Mais nous croirions n'avoir fait les choſes

qu'à demi, ſi après cet effort nous n'avions pas travaillé à un compoſé particulier qui fût le réſultat des principes que nous venons d'adopter dans cet Eſſai, autant pour en faire le rédigé de nos idées, que pour remplir l'objet que nous nous ſommes propoſé.

C'eſt pour toutes ces raiſons, & pour un grand nombre d'autres, que nous nous ſommes empreſſé de l'annoncer, après l'avoir ſoumis à dix années d'expérience.

Nous ſouhaitons qu'il réponde à nos vues quand il ne ſera pas donné ſous notre direction, & qu'il faſſe entre les mains des autres tout le bien que nous lui avons vu faire ſous nos yeux.

Les moyens que nous faiſons précéder avant & pendant l'uſage du ſpécifique, outre le régime, ſeront établis pour parer aux cas extrêmes du troiſieme degré, dans lequel les viſceres eſſentiels à la vie ſont attaqués, comme dans la phtiſie vénérienne, où le ſujet eſt au dernier point de faibleſſe & de maigreur : les mêmes précautions ſeront obſervées pour ceux qui ſeront ſujets à

l'épilepſie, pour les femmes enceintes; ainſi de tant d'autres cas qui ſont des complications & tout autant de contre-indications.

RÉGIME.

La conduite qu'il faut tenir conſiſte à fuir tout ce qui échauffe, comme poivre, ſel, épiceries, liqueurs, ainſi que tout ce qui eſt de ce genre, &c.

TRAITEMENT.

Après une ſaignée & un purgatif, s'il y a des ſignes de plénitude, tant dans les premieres voies que dans les ſecondes, on prendra tous les jours demi-ſeptier de lait de chèvre, ou tout autre qui ſera auſſi léger, le matin à jeun; une heure après, on boira ſeule, ou en forme de bavaroiſe, la liqueur qui a été compoſée à cet effet, & qu'on a miſe ſous la forme de ſirop ou de liqueur ſirotée, la plus agréable qu'il a été poſſible, tant au goût qu'à la vue, pour la rendre plus potable & en faciliter l'uſage.

On la continuera juſqu'à entiere guériſon.

DOSE.

La prise sera d'une cuillerée matin & soir, pour les personnes qui passeront vingt ans.

La moitié de la dose pour ceux qui seront au dessous; & seulement une cuillerée à café par jour, à ceux qui seront au dessous de dix ans.

DOSE POUR LE SOIR.

La prise du soir sera entre le dîner & le souper, afin qu'elle trouve l'estomac libre.

TISANE.

On prendra pour tisane, une décoction d'orge avec la réglisse, pour en flatter le goût, ou afin de la rendre plus potable.

Ceux qui ne pourront pas supporter le lait, après avoir préparé l'estomac & fait tous les efforts possibles pour y réussir, prendront à sa place un bouillon d'agneau & de veau fait avec la laitue & l'endive au temps prescrit pour le lait, avec les précautions ci-dessus mentionnées.

Propriétés réunies dans le même Remede.

QUOIQUE nous ſoyons bien éloigné de vouloir ſuivre l'exemple de ceux qui, enivrés de trop d'amour propre & de préſomption, donnent aux compoſitions qui ſont leur ouvrage, plus de vertus & d'extenſion qu'elles n'en méritent, nous penſons auſſi que ce ſerait tomber dans une extrémité blâmable & oppoſée, que de laiſſer ignorer tout ce qui peut tendre au bien de nos ſemblables.

C'eſt pourquoi nous croyons devoir encore avertir que ce compoſé eſt un puiſſant contre-vers, qu'il guérit les écrouelles, (contre leſquelles on n'a découvert juſqu'à préſent aucun remede:) il eſt le ſpécifique de la gale, des dartres véroliques ; il l'eſt encore de la rage, cette redoutable maladie, de laquelle le Miniſtere & les Médecins s'occupent ſi ſérieuſement aujourd'hui ; ainſi de toutes les maladies de la peau qui ſont ſymptomatiques à la Vérole.

Les Praticiens ſçavent que tout ce qui ſort du mercure (c'eſt-à-dire, des préparations dans leſquelles ce minéral eſt un des principaux moyens), renferme toutes ces propriétés, & feront les garans de ce que nous avançons ici ; c'eſt à leur témoignage que nous nous en rapportons.

Par conſéquent nous ne donnons à ce compoſé d'autre propriété que celle que l'expérience éclairée lui aſſure & l'obſervation générale lui reconnaît depuis la découverte de ce ſpécifique.

Si la maladie dont il s'agit eſt jointe à quelque complication, nous oſons réitérer l'offre de nos conſeils par écrit aux perſonnes qui ne pourront pas être ſous nos yeux, & à diriger le traitement en entier de tous ceux qui ſe trouveront dans la Ville de notre réſidence.

Si malgré toutes ces précautions, l'éloignement pouvait faire quelque peine, ou être de quelque obſtacle pour les abſens, nous les exhortons très-fort à faire uſage d'un Conſeil ſage & éclairé, parce qu'il y a

bien des circonſtances où l'on ne peut pas s'en diſpenſer.

Nous croirions manquer très-eſſentiellement aux perſonnes qui ont le malheur de ſe trouver dans pareil cas, & à nous-même, ſi nous avions d'autres ſentimens, ou ſi nous n'allions pas au-devant de tout ce qui peut adoucir leurs peines, & abréger le traitement.



APPROBATION
DU CENSEUR ROYAL.

J'AI lu, par ordre de Monſieur le Garde des Sceaux, le Manuſcrit qui a pour titre, *Nouvelle Découverte pour l'humanité*, ou *Eſſai ſur la Maladie de Cythere*, par M. LAUGIER, Docteur en Médecine, Membre & Profeſſeur du College de Marſeille; dans lequel je n'ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 10 Septembre 1783.

MISSA, *Docteur-Régent en Médecine, de la Faculté de Paris.*

APPROBATION
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

Extrait des Regiſtres de la Société Royale de Médecine.

DÉLIBÉRATION de ladite Société, conforme aux concluſions des Rapports lus dans les ſéances des 19 Octobre 1782 & 7 Février 1783.

LA Société Royale de Médecine, ayant entendu la lecture des Rapports faits par les Commiſſaires

qu'elle avait nommés pour examiner les Préparations de M. LAUGIER, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Membre & Professeur du College de Marseille, appellées par lui *Eau d'Hippocrene* & *Nectar de Cypris*, a arrêté, conformément aux conclusions des susdits Rapports, que ces deux Compositions étaient ingénieusement imaginées, & qu'elles devaient produire de bons effets sous la direction des Médecins habiles qui sçauront en connaître le prix & les appliquer à propos. En foi de quoi j'ai donné le présent verbal.

Signé à l'original, VICQ D'AZIR, *Secrétaire perpétuel.*

---

*APPROBATION de l'Académie Impériale & Royale des Sciences de B**.*

EXTRAIT des Registres, du 3 Mars 1781.

L'ACADÉMIE Impériale & Royale, ayant entendu la lecture du Rapport fait par les Commissaires nommés à cet effet pour examiner les Préparations de M. LAUGIER, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Membre & Professeur du College de Marseille, appellées par lui *Eau d'Hippocrene* & *Nectar de Cypris*, a arrêté, confor-

mément aux conclusions des susdits Rapports, que ces deux Compositions, l'une employée par l'extérieur, & l'autre par l'intérieur du corps, étaient judicieusement faites, tant dans leur combinaison, que dans l'art & l'adresse de les appliquer à propos, en ce que, assiégeant le virus par dehors & par dedans, c'est le moyen le plus sûr de ne pas manquer le traitement, & de combattre le mal avec un succès assuré.

Nous concluons donc que ces Remedes doivent opérer la guérison d'une façon commode, agréable & très-efficace. En foi de quoi j'ai donné le présent écrit.

Signé à l'original, DES ROCHERS,
Secrétaire perpétuel.

ESSAI
SUR LA MALADIE
DE CYTHERE,
OU
ANALYSE
DES principaux Articles de l'Ouvrage qui paraît ſous le même titre ;

Avec des augmentations conſidérables.

SECONDE PARTIE.



ESSAI SUR LA MALADIE DE CYTHERE, OU ANALYSE DE L'OUVRAGE CI-JOINT;

Nouvelle Découverte pour le Public, dans laquelle on trouve un Remede assuré, & la Méthode de s'en servir, inconnu jusqu'à présent.

L'Auteur, pour donner des preuves de sa franchise, de sa générosité envers ses semblables, & pour sa propre satisfaction,

a mis ſa Compoſition en dépôt dans les regiſtres de la Société Royale de M * *, après en avoir fait faire les épreuves d'uſage par des Commiſſaires nommés à cet effet ; quoique ſa qualité de Médecin eût pu l'en diſpenſer.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

QUOIQU'ON ait annoncé un grand nombre de Remedes contre la Maladie dont il s'agit ; bien que toutes ſortes de gens ſe mêlent de la traiter, qu'on la regarde comme un badinage, parce qu'on ne connaît pas les dangers auxquels elle expoſe tous les jours, & les complications ſous leſquelles elle ſe maſque ; malgré qu'on faſſe croire en général que les Médecins ne daignent plus s'en occuper, & qu'on s'autoriſe à répandre qu'elle n'eſt plus digne de leur attention, pour s'arroger le droit de la traiter ſeul ;

Nous ſommes bien aiſe de prévenir les eſprits de tout le contraire, & de les déſa-buſer

buser sur un point aussi faux, parce qu'il n'a pu être inspiré que par l'ignorance effrontée, & suggéré que par l'avide cupidité de ces vautours qui veulent s'enrichir aux dépens de ceux qui deviendront leurs victimes, & des seuls juges de tout ce qui a le corps humain pour objet.

A la vérité, depuis MM. *Astruc*, *Guisard*, *Gardanne*, & autres Médecins qui ont écrit sur cette maladie, il n'est plus question que du choix des Méthodes & des Remedes qui ont été annoncés dans différens temps, parce qu'on a, en quelque façon, dit tout ce qu'on pouvait dire de mieux à ce sujet.

Il ne s'agit donc plus à présent que de trouver le Remede le plus sûr, & la Méthode la plus commode pour l'employer.

Quel a été le sort des Remedes connus jusqu'à présent.

ON a vu successivement les préparations mercurielles, la panacée, les fumigations de Charbonnier, les frictions, les dragées de

Keiſer, les tiſanes de Guichard, &c., le mercure ſublimé, les pillules, les ſirops de toutes les couleurs, &c., prendre faveur, & tomber peu de temps après.

Nous nous garderons bien de parler ici des prétendus antivénériens qui n'ont dû le ſuccès qu'ils peuvent avoir eu, qu'au délire momentané des eſprits de ce temps, & qui ayant été enfantés par des étrangers à la Médecine, ſont rentrés dans l'obſcurité d'où ils étaient ſortis, après avoir laiſſé les traces des maux terribles qu'ils avaient produits.

De pareils donneurs de remedes, ſortis comme des champignons, de toutes ſortes de gens, tels que des valets, &c., étant regardés ainſi que les avortons de l'art, les ſinges des Médecins & les bâtards de la Médecine, ne méritent pas d'être mis en parallele avec les travaux des reſpectables juges de tout ce qui eſt du reſſort de cette belle ſcience : c'eſt pourquoi nous les condamnons au mépris public & à un oubli éternel.

Nous dirons ſeulement, pour ne pas ſortir

des bornes que nous nous ſommes preſcrites ; que la Méthode que nous annonçons aujourd'hui conſiſte ſeulement *à frotter le corps d'une eau claire comme du cryſtal, après avoir fait précéder les préparatifs convenables, qu'on trouve détaillés dans un Imprimé deſtiné à ce ſujet, & que nous donnerons également à la ſuite de cet Eſſai.*

Pour concilier les différentes opinions des Médecins, qui ſont partagées depuis long-temps ſur cet objet, l'Auteur a trouvé un grand Remede dans la ſage combinaiſon de tout ce qu'il y avait de meilleur dans les trois regnes.

C'eſt ainſi qu'en n'épouſant aucun ſyſtême, tant celui qui donne tout aux végétaux, que celui des partiſans de la chymie, qui attribue tout aux minéraux, & de ſang froid, il a ſçu tirer un grand parti de tout ce qui juſqu'à préſent avait diviſé les eſprits, & dans tout ce que vingt ans d'expérience l'ont convaincu être le vrai ſpécifique de cette terrible maladie, au point que le mercure, qui eſt un des vingt-cinq ingrédiens qui entrent

dans notre composition, y est *comme un sur cent.*

Cette liqueur, appellée *Eau d'Hippocrene*, ne produit aucun des désordres de la pommade mercurielle, qui sont *de faire enfler la tête, le cou, le gosier, les gencives; de faire branler les dents, d'occasionner la salivation, des ulceres à la bouche, &c.*

Heureux encore si on ne manque pas la guérison, à l'exemple du Baron de Hulten, &c., qui fut totalement manqué après avoir été traité onze fois par les frictions avec la pommade mércurielle.

M. Fabre prétend encore que c'est par sa propre vertu qu'il produit ces effets, & non par les parties arsenicales qu'il renferme. Nous lui répondons encore, que si le mercure crud, quoique vérifié du cinabre, ne produisait pas tous les symptômes ci-dessus, que ce fût de l'essence de ce minéral d'occasionner ces terribles effets, il les produirait également lorsqu'on l'emploie sous toute autre forme, c'est-à-dire, lorsqu'il est mis en usage sous celle de sel, en

liquide ; tandis que l'expérience prouve ſouverainement le contraire, & démontre l'erreur de ce Chirurgien. C'eſt donc parce qu'il a perdu les parties hétérogenes qu'il renfermait avant la dépuration qu'on en a faite, qu'il ne produit plus tous ces orages.

Cette liqueur étant claire comme l'eau de roche ou de fontaine, ainſi qu'il a été dit, ne tache ni le linge, ni la peau, ni rien de tout ce qui peut l'approcher.

Elle n'a point d'odeur du-tout, de façon qu'on peut aller pendant le traitement aux aſſemblées, aux promenades publiques, aux ſpectacles, aux cafés, aux temples, &c. ſans que perſonne s'apperçoive de rien, tant par la couleur que par l'odeur.

Comme cette liqueur ne contient aucune partie graſſe ni huileuſe pour boucher les pores de la peau, elle la pénetre dans un quart d'heure en hiver, dans le lit, devant un bon feu, dans une chambre à poële ; & en un demi-quart d'heure dans les belles ſaiſons.

Un des grands avantages qu'il y a dans

cette Méthode, c'eſt que loin d'être obligé de garder la maiſon pendant le traitement, il faut au contraire voyager, ſortir, & faire de l'exercice pour que le remede agiſſe mieux & plus avantageuſement, moyennant le régime qui ſera preſcrit.

On ne voit point de jauniſſe ſur la peau pendant le traitement, comme dans celui qu'on fait avec la pommade mercurielle, ce qui décele une choſe qu'on eſt toujours bien aiſe de cacher.

Pendant & après les traitemens connus, on eſt extrêmement maigre, dégoûté, &c. Dans celui dont il s'agit ici, on engraiſſe plutôt que de maigrir, au point qu'on ne s'apperçoit pas du-tout ſi on fait des remedes ou non.

Par cette Méthode on peut donc traiter la Troupe, ſans que le traitement empêche les Soldats de marcher, puiſqu'au contraire l'exercice leur eſt abſolument néceſſaire, ainſi que nous l'avons dit il y a quelque temps, dans l'Ouvrage qui paraît de notre part à ce ſujet.

Nous avons dit, & nous le répétons encore aujourd'hui, que toutes les maladies qui ont leur cause à l'intérieur devaient être traitées par des remedes du même genre.

Nous avons encore ajouté que presque tous les symptômes qui se manifestaient à l'extérieur, ne provenant que de l'intérieur, n'avaient besoin que de secours également intérieurs, d'après ce beau principe, *Sublatâ causâ, tollitur effectus*; ainsi qu'on fait à toutes les maladies internes, telles que les éruptions de la petite vérole, de la rougeole, de la fievre scarlatine, &c.

Comme on fait dans la fievre maligne pestilentielle, où l'on voit le bubon, le charbon, les parotides, le pourpre, &c.

De la façon qu'on fait dans les éruptions dartreuses, scorbutiques, &c. Enfin dans toutes les maladies internes en général qui se manifestent par des signes extérieurs, n'applique-t-on que des remedes de ce genre pour la guérison radicale?

Par conséquent, tous ceux qu'on applique à l'extérieur, c'est-à-dire, sur la partie

affectée, dans la maladie dont il s'agit; n'agissant que sur l'effet & non pas sur la cause, ne sont que palliatifs, & non pas curatifs, parce que leur action est bornée à l'extérieur.

D'ailleurs on n'a qu'à voir ce que dit M. Fabre au sujet des remedes locaux: « Dans un bubon, dit-il, qui tendra à la » suppuration, les résolutifs hâteront souvent » plutôt la formation du pus qu'ils ne déter- » mineront la résolution; de même que si » la tumeur est disposée à se résoudre, les » maturatifs appliqués sur cette tumeur fa- » voriseront la résolution, au lieu de déter- » miner la suppuration. *Pag.* 154, *Malad.* » *Vénériennes.* »

Par la même raison, ils sont totalement inutiles, & ne tendent souvent qu'à aggraver la maladie, à la faire durer, & à laisser des marques honteuses d'une maladie qu'on est toujours bien aise de cacher, sur-tout dans les jeunes gens de l'un & l'autre sexe qui sont destinés au mariage.

Dans les Méthodes qui ont été mises en

usage jusqu'à présent, on a vu appliquer *le fer, le feu & des caustiques de tous les genres sur des symptômes* qui disparaissent ordinairement par les remedes internes sans y toucher.

On a vu ouvrir & brûler des bubons bien avant leur maturité, au point que le traitement qui n'aurait duré qu'un mois, en durait cinq à six; heureux encore si on en guérissait après tous les tourmens qui en sont la suite, & si ces derniers ne se terminaient pas par la gangrene.

Après une conduite aussi légale envers le public, aussi réguliere & aussi généreuse de la part de ce Docteur qui vient de mettre en dépôt sa Composition dans les registres de la Société Royale de * * *, ainsi qu'il a été dit, il paraît qu'il a satisfait à tout ce qui peut inspirer la confiance des personnes integres & judicieuses qui sont capables de sentir le prix de ses travaux, & du service qu'il rend à l'humanité.

On doit sçavoir gré de ce bienfait à l'Auteur, non-seulement par le présent qu'il

fait d'un remede excellent, & reconnu pour tel par les Juges compétens en ce genre, mais encore par les expériences qu'il en a faites depuis les dernieres guerres d'Allemagne, où il était employé dans les Hôpitaux militaires.

Si on doit donner la préférence aux ſeuls végétaux ſur les minéraux, dans la guériſon de la Maladie de Cythere.

DEPUIS qu'une longue expérience, profondément réfléchie, de tous les ſecours les plus efficaces qu'on a employés juſqu'à préſent contre le mal dont il s'agit, nous a appris qu'on retirait de grands avantages des végétaux, nous avons fait un choix de ce qu'il y avait de mieux dans ce genre, pour le réunir à ce qu'il y avait également de meilleur dans les autres, après avoir ſoumis le tout à une préparation expreſſe qui nous eſt particuliere, ainſi que nous l'avons dit ailleurs.

Mais avant d'en venir à cette combinaiſon, nous avons traité un nombre conſidérable de vérolés avec les ſeuls végétaux connus pour être les plus efficaces, & un pareil nombre avec les préparations mercurielles les plus en réputation.

Pour n'avoir rien à nous reprocher, nous avons conſacré bien des années à faire ces expériences avec tout le ſcrupule & la délicateſſe poſſibles, & pour ſçavoir une fois pour toutes à quoi nous en tenir ſur le choix que nous devions faire à ce ſujet, après nous être dépouillé de tout eſprit de prévention & de partialité, afin de pouvoir porter un jugement juſte & ſolide ſur le réſultat de nos expériences, à meſure qu'il devait nous ſervir de conduite pour toujours.

Nous avons retiré à la vérité bien des avantages des végétaux dans bien des cas; mais il s'en faut de beaucoup que nous ayons trouvé la même ſolidité dans la guériſon, que dans les autres ſecours.

Les ſymptômes diſparaiſſaient pendant quelque temps; il ſemblait que le virus

avait été détruit en entier; mais ſix mois après, tout revenait encore, plus ou moins, tantôt ſous la même forme, tantôt ſous de nouvelles apparences.

Nos expériences étant faites avec les préparations mercurielles, tant internes qu'externes, & ne nous ayant jamais manqué que dans des cas qui provenaient du défaut d'exactitude de la part du malade, ou des cauſes ambiantes, c'eſt la raiſon pour laquelle nous avons mis plus de foi dans les unes que dans les autres, des différentes reſſources que nous avons eues en ce genre, & que nous avons miſes en uſage dans ce même temps.

Cependant, pour nous méfier de nos lumieres & déférer à celles des autres, ou pour n'épouſer aucun parti, & afin de prendre un milieu dans tout, nous avons cru qu'il convenait de faire un choix de ce qui nous a paru être meilleur tant dans les végétaux que dans les autres regnes, & d'en faire un tout qui pût réunir ce qu'il y a de mieux dans les trois.

Toutes les préparations mercurielles connues, de l'aveu de tous les Chymiſtes & les Praticiens, laiſſant à déſirer ſur les procédés qu'on a employés juſqu'à préſent, nous avons pris le parti de recourir à un autre qui nous eſt propre, & qui nous a toujours réuſſi.

C'eſt ce même moyen dont nous avons parlé dans la précédente édition de l'Eſſai mentionné ci-devant, lequel moyen nous nous ferons une gloire de publier un jour, ainſi que tant d'autres Médecins de la Faculté ont fait, comme il a été dit ci-devant, quand nous aurons fait connaître & que nous aurons bien établi notre Méthode, par la crainte où nous ſommes que les Empiriques ou étrangers à la Médecine n'en faſſent un abus & un mauvais uſage, ainſi que nous l'avons dit ailleurs également.



Si les ſudorifiques proprement dits ſont eſſentiellement néceſſaires pour la guériſon de cette Maladie.

L'EXPÉRIENCE & la raiſon nous apprennent que tout ce qui eſt réſolutif, & tout ce qui pouſſe les humeurs par les voies ſécrétoires, rempliſſent l'objet qu'on ſe propoſe dans la guériſon des maladies, quoique le genre de cauſe ou le caractere du virus ſoit encore un problême pour nous, puiſque tantôt il produit des ulceres dans le même temps & dans le même ſujet, & tantôt des tumeurs, &c.

A la vérité, on voit bien quelquefois la même choſe dans la phtiſie, dans les écrouelles, &c.; mais il eſt rare qu'on voie ces ſymptômes réunis dans le même temps, dans la même perſonne.

Mais comme il y a un milieu dans tout, ainſi que nous l'avons dit, & qu'il faut fuir les extrêmes dans tout également, d'après cette belle maxime, *Eſt modus in rebus, &c.*, il convient également de dire que les ſudo-

rifiques les plus forts, ou trop long-temps ſoutenus, ſont très-dangereux, comme nous avons dit ailleurs, *ſur-tout dans une maladie où l'humide, le baume & les parties les plus ſpiritueuſes du fluide nerveux ſont abſolument néceſſaires*, autant pour ſoutenir les forces que pour opérer la réſolution complete de tous les ſymptômes.

Il faut encore qu'il y ait tout le reſſort & l'élaſticité convenables dans les vaiſſeaux, *que les ſeules parties ſpiritueuſes de ce même ſang ſoutiennent, pour que les ſécrétions & excrétions des humeurs viciées aient lieu, & que de l'entiere évacuation du virus il en réſulte la guériſon radicale.*

Par conſéquent, ſi on épuiſe le malade par les grandes ſueurs, qu'on le laiſſe à ſec pour ainſi dire, le ſang ne pouvant que difficilement circuler, il en réſultera des embarras, des obſtructions, &c. Si on le dépouille de tout ce qu'il y a de plus précieux dans les liqueurs pour ſeconder l'effet du remede, non-ſeulement on énervera le ſujet & on le fera tomber dans l'épuiſement & le maraſme, mais

encore on lui ôtera les forces qui lui sont nécessaires, à dessein d'aider les moyens qu'on met en usage pour le guérir.

Par la même raison, les sudorifiques pris dans les bois de gayac, &c., ainsi que tous les autres, plus ou moins, de ce genre, ont cet inconvénient.

Si ceux qui veulent proscrire totalement le mercure du traitement de cette maladie, réfléchissaient bien sérieusement à ce qu'ils avancent & aux conséquences de leurs raisonnemens, ils ne soutiendraient pas avec tant d'entêtement leur opinion.

Voici la seule réponse qu'on peut leur faire.

Si ce *lignum sanctum*, ce bois auquel l'enthousiasme ou le délire du temps a donné le nom de *saint*, avait été aussi efficace qu'on nous l'a annoncé, pourquoi auroit-on eu recours à d'autres moyens?

Qu'un Praticien ou cent autres eussent cessé de faire usage de ces mêmes bois, il n'y auroit rien de bien étonnant; mais que toutes les écoles de l'Europe les aient abandonnés, c'est ce qui doit convaincre de leur insuffisance.

Ce

Ce que nous difons des fudorifiques les plus forts, doit également s'appliquer aux plus foibles ; parce que fi les précédens, qu'on a penfé divinifer dans un temps, n'ont plus eu cette propriété, on doit dire à plus forte raifon la même chofe de ceux qui ont une bien moindre vertu. Voilà ce que le bon fens & la raifon fuggerent, & ce que l'expérience n'a que trop confirmé.

D'ailleurs, quand on aura détruit deux cents ans de poffeffion & d'expérience qu'on a de l'efficacité du mercure fagement appliqué, & fous la direction des véritables gens de l'art, alors nous garderons le filence : mais fi on vient nous citer des expériences faites par des gens qui l'appliquaient peut-être fans préparations & fans les précautions convenables, il n'eft pas furprenant qu'il n'ait pas fait entre leurs mains ce qu'il a fait dans celles des autres.

Cependant nous fommes bien éloigné de vouloir ici déprécier perfonne ; nous parlons pour le général & pour le bien de la chofe elle-même, fans avoir qui que ce foit en

vue, parce que nous ſommes perſuadé que tous ceux qui ſont d'une opinion contraire ſont dans la bonne foi.

Ce qui prouve que nous ne ſommes pas enivré ou aveuglé de celle qui nous eſt propre, & que nous rendons juſtice à ceux qui ne penſent pas comme nous, c'eſt que notre Compoſition eſt un mêlange de peut-être vingt-cinq ou trente drogues, une combinaiſon de tout ce que nous avons trouvé de mieux & de plus efficace dans les trois regnes, ainſi qu'il a été dit.

Nous avons cru que ce parti était le plus prudent & le plus sûr, parce que ce qu'il pourra y avoir de trop foible dans les uns ſera ſuppléé par ce qu'il y a de plus fort & de plus puiſſant dans les autres.

D'ailleurs, comme tous les Auteurs modernes conviennent qu'il faut employer la méthode qui conviendra le mieux dans chaque circonſtance, nous avons cru remplir le même objet en réuniſſant dans le même remede tout ce qui étoit épars dans les autres.

Par cette ſage combinaiſon nous avons

concilié dans un ſeul moyen ce qui eſt éparpillé dans un grand nombre d'autres; en ſuivant l'exemple d'un Général d'armée qui était toujours vaincu quand ſes forces étaient diviſées, & qui fut toujours vainqueur quand elles furent réunies; ainſi qu'il tombe ſous les ſens, & qu'il eſt dans l'ordre des choſes.

De ceux qui annoncent avec tant d'emphaſe & d'affectation qu'il n'y a point de mercure dans leurs Compoſitions.

OU les perſonnes qui aſſurent avec tant d'affectation qu'il n'y a point de mercure dans leurs remedes, ne ſont pas dans la bonne foi, & ne cherchent qu'à mieux faire tomber les crédules dans leurs pieges, en trahiſſant leur confiance; ou elles raiſonnent ſur de faux principes.

Mais en voulant tromper les autres, ces Empiriques ſe trompent eux-mêmes, par la raiſon que ſi l'expérience prouve que les

végétaux pris ſans doute dans la claſſe des ſudorifiques, &c., ne font que blanchir & pallier le mal pour quelque temps, ils ſont la dupe dans la ſuite de leurs promeſſes envers les malades, & leur manquent eſſentiellement.

Il n'eſt donc pas étonnant que nous ſoyons obligé tous les jours de réparer leurs ſottiſes, & que nous voyions venir à nous ceux qu'ils ont blanchis pour quelque temps.

Cela eſt ſi vrai, que de cent malades, il y en a toujours quatre-vingt-dix-neuf qui nous viennent de ces prétendus guériſſeurs.

Malgré leurs beaux certificats, & l'effronterie avec laquelle ils étalent leurs titres, il n'en eſt pas moins vrai qu'ils occaſionnent une double dépenſe aux malades; & non-ſeulement ils ont rendu la maladie beaucoup opiniâtre, mais encore ils la rendent quelquefois incurable: après avoir épuiſé leur bourſe, ils épuiſent leur ſanté.

Pour donner plus de force à tout ce que nous venons de dire, nous allons rapporter le ſentiment de deux Médecins à ce ſujet.

LETTRE de M. BARTIE à M. DU PAU, *Médecin*, *sur la* Lobellia ſiphilitica.

Le premier dit au ſecond que juſqu'à ce que la vertu de cette plante ſoit auſſi conſtatée que celle du mercure, on doit ſe ſervir de ce dernier.

Il craint qu'on ne diſe de cette plante, comme on dit au commencement du gayac, qu'on appellait alors *lignum ſanctum*, & qu'on a appellé dans la ſuite *inutile lignum*. *Journal de Paris*, n°. 290.

Il paraît par la Lettre de M. Bartie, & par bien d'autres Praticiens, que la vertu de la *lobellia ſiphilitica* n'eſt pas auſſi aſſurée contre la maladie dont il s'agit qu'on l'a prétendu.

Quoique cette plante ſoit un des moyens qui entrent dans notre Compoſition, la preuve que nous ne l'avons pas crue ſuffiſante pour l'entiere guériſon (après l'avoir miſe pendant long-temps en uſage), c'eſt

que les principes mercuriels en font la baſe ; & que c'eſt ſur eux que nous avons mis le plus de confiance, parce que la vertu ſpécifique de ce minéral a été conſtatée pendant plus de temps que ne l'a été juſqu'à préſent celle de cette plante. Nous nous gardons bien pourtant de blâmer ceux qui en font des expériences, quand ce ne ſerait que pour tâcher de mettre un prix fixe à ſa propriété.

M. Bartie dit dans cette Lettre à M. du Pau, que juſqu'à ce que la vertu de cette plante ſoit auſſi conſtatée que celle du mercure, on doit ſe ſervir de ce dernier.

D'après ce ſentiment & celui de tant d'autres Praticiens, ſi cette plante eſt la baſe du Rob du ſieur Laffecteur, comme on le prétend, il y a bien à craindre qu'il ne ſubiſſe le même ſort du gayac, & de tant d'autres de la même claſſe.

Si ce Rob ſe borne à faire diſparaître les ſymptômes, & que ces derniers reparaiſſent dans la ſuite, il était inutile de l'annoncer avec tant d'emphaſe, & de mettre tant

d'apparat à un remede qui ne vaut pas plus que tant d'autres qui ſont aujourd'hui dans l'oubli.

Le temps nous apprendra ce qu'il faut croire de l'un & de l'autre : en attendant, nous nous en tenons au plus sûr, & à ce qu'une longue expérience confirme depuis près d'un ſiecle.

Nous ſentons trop le prix de la vie & de la ſanté de nos ſemblables, pour les expoſer à des doutes & à des incertitudes.

Il y en a bien aſſez dans la théorie qu'on n'a jamais bien pu éclaircir, ſans en ſuivre dans la pratique, lorſque nous avons une marche sûre, & que l'expérience confirme depuis tant d'années, malgré tout ce qu'ont pu dire de contraire les perſonnes qui étaient plus guidées par des vues d'intérêt que par le bien de l'humanité, ou qui prenaient pour des vérités le réſultat de la mauvaiſe application ou de l'abus qui a été fait d'un excellent remede, entre les mains des gens qui ne ſçavaient pas l'appliquer à propos & en faire un prudent uſage.

F I N.

AVIS.

☞ *Ceux qui seront bien aises de se procurer le Remede, la Brochure qui en traite, & de consulter l'Auteur, pourront lui écrire directement à l'adresse suivante :*

A M. Laugier, Médecin, rue Gît-le-cœur, Hôtel Saint-Louis, Faux-bourg Saint-Germain, près Saint André-des-arcs.

Les personnes sont priées d'affranchir les Lettres, suivant l'usage.

A ORLÉANS, de l'Imprimerie de Rouzeau-Montaut, Imprimeur du Roi, de l'Evêché, &c.

